

Association seeland.biel/bienne

Instrument de conduite 2016



Programme pluriannuel 2017 – 2020

Décidé par l'Assemblée des membres le 7 décembre 2016

Impressum Édition 2008

Mandante:

Association seeland.biel/bienne

Conférence élargie «Aménagement du territoire et paysages»

Mandataires:

A. Wirth, Kontur Projektmanagement AG, Berne

U. Furrer, Kontur Projektmanagement AG, Berne

U. Haag, Urbanisme, Bienne

U. Seewer, Service Public AG, Berne

avec la collaboration de R. Hartmann, directeur, Association seeland.biel/bienne

Élaboration de l'édition 2016

Secrétariat seeland.biel/bienne (BHP Raumplan AG, Berne)

Sommaire

A Études de base	5
1. Situation initiale	5
2. État de la mise en œuvre à fin 2016 (mesures)	5
3. Mise à jour 2016	7
B Cadre des objectifs	9
C Liste des activités	13
D Mesures	15
1. Vue d'ensemble	15
2. Financement des mesures	16
3. Conception des fiches de mesures	18
4. Fiches de mesures	20
E Appendice	61
Liste des abréviations	61

Les parties suivantes de l'Instrument de conduite revêtent un caractère obligatoire pour l'Association seeland.biel/bienne:

Partie B: cadre des objectifs
 Partie C: liste des activités
 Partie D: fiches de mesures

A Études de base

1. Situation initiale

En 2008, l'Assemblée des membres de l'Association seeland.biel/bienne a approuvé l'Instrument de conduite: les parties A (Études de base), B (Cadre des objectifs) et C (Liste des activités) ainsi que les mesures de 1^{re} priorité (partie D) ont été adoptées le 3 juin 2008. Ensuite, des ateliers de travail ont été organisés pour approfondir les mesures de 2^e et 3^e priorités. Les conclusions en résultant ont été approuvées par l'Assemblée des membres le 2 décembre 2008 (avec, entre autres, la décision de mettre sur pied de la Conférence «Santé et social»).

En 2012 et 2014, l'Instrument de conduite 2012 a été actualisé en tant que programme sur deux ans.

Jusqu'à présent, l'Instrument de conduite a rempli son rôle de manière optimale, en ce sens qu'il a servi d'orientation à caractère obligatoire pour l'Association s.b/b, d'une part avec le cadre des objectifs et, d'autre part, de programme pluriannuel consolidé pour les années 2008 – 2016 avec les fiches de mesures. Pour les années 2017 et suivantes, une mise à jour s'avère de nouveau nécessaire. Le Comité directeur a décidé de mettre à jour l'Instrument de conduite pour quatre années supplémentaires (2017 – 2020) tout en conservant le cadre des objectifs et en mettant l'accent sur la mise à jour des fiches de mesures.

2. État de la mise en œuvre à fin 2016 (mesures)

Le tableau ci-après montre l'état de la mise en œuvre des fiches de mesures de l'Instrument de conduite 2014. Les mesures «obligatoires» (tâches reportées par le Canton sur les régions) sont indiquées sur fond gris. Les lacunes dans la numérotation résultent de fiches de mesures réalisées et donc supprimées de l'Instrument de conduite.

✓ (Mise en œuvre réalisée / (✓) Mise en œuvre partielle / – Aucune mise en œuvre

	Mesure	État de la mise en œuvre 2016		Perspectives 2017/20
1	Nouvelle politique régionale NPR	Mise en œuvre selon convention de prestations conclue avec la Promotion économique du canton de Berne.	(✓)	Mise en œuvre du programme de promotion 2016-19. Élaboration et mise en œuvre du programme de promotion 2020 – 2023.
2	Mise sur pied d'une conférence régionale	Les études de base sont disponibles, mais la réalisation a été ajournée suite à des interventions politiques du Jura bernois. Le Canton procède à ce jour à une évaluation, afin de clarifier l'évolution des conférences régionales (périmètres, tâches, etc.).	(✓)	La marche à suivre est pendante. Une nouvelle appréciation aura lieu au vu des résultats de l'évaluation et des conséquences politiques.
3	Plan directeur régional / CRTU Bienne-Seeland	Tâche durable. Édiction du Plan directeur / CRTU de 2 ^e génération en décembre 2016.	(✓)	Tâche durable. Mise à jour du Plan directeur / CRTU de 3 ^e génération dès 2018.
4	Mise en œuvre du projet d'agglomération «Bienne / Lyss»	Mise en œuvre des mesures PA de 1 ^{re} génération depuis 2011. Le PA de 2 ^e génération est intégré dans le Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland et a été décidé en juin 2012. La procédure décisionnelle et d'examen de la Confédération quant au PA de 2 ^e génération est achevée. Décision sur le PA de 3 ^e génération en décembre 2016.	(✓)	Mise en œuvre des mesures des PA de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e générations. Élaboration du PA de 4 ^e génération (intégré dans le plan directeur / CRTU) dès 2018.

	Mesure	État de la mise en œuvre 2016		Perspectives 2017/20
7	Coopération dans le domaine de tâches «Social et santé»	Activités selon programmes de travail annuels de la Conférence «Social et santé». Les projets «Service spécialisé régional d'insertion professionnelle» et «Pratique coordonnée en matière de loyers» sont pratiquement achevés.	(✓)	Poursuite des activités. À examiner : «Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse»
9	Coopération dans le domaine «Formation»	Activités selon programmes de travail annuels de la Conférence «Formation »	(✓)	Poursuite des activités. Nouveau point fort : renforcement de la formation professionnelle
10	Géoportail régional www.geoseeland.ch	Consolidation de l'exploitation du géoportail. La mise en ligne des plans de zones s'achèvera fin 2016. Une nouvelle convention de prestations a été convenue pour la période 2015 – 2019.	(✓)	Poursuite des activités selon convention de prestations 2015 – 2019. Examen à fin 2019.
12	Charte régionale de l'énergie et plate-forme de coopération	La mesure n'a pas été mise en œuvre. Les clarifications ont conduit à un examen du contenu et à une nouvelle orientation.	–	Nouvelle orientation sous le titre «Région solaire du Seeland»
13	Planification agricole du Seeland occidental	La phase de conception a été achevée au printemps 2014. Les résultats ont été approuvés par les communes	(✓)	Collaboration de l'espace partiel Anet/Cerlier à la mise en œuvre.
16	Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports EDT» Bienne-Seeland	Les études de base (Plan directeur, approfondissement du domaine des décharges) sont disponibles. Mise en œuvre durable et adaptation du Plan directeur selon les besoins.	(✓)	Poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur EDT et adaptation selon les besoins.
17	Communication et relations publiques	Les activités d'information ont été renforcées dès 2013. Le degré de notoriété de seeland.biel/bienne auprès des autorités et de la population doit toujours être amélioré. Les moyens de communication (communiqués, site Internet) doivent être renouvelés.	(✓)	Élaboration du Concept de communication et mise en œuvre.
18	Remise en état des paysages de la rive gauche du lac de Bienne	Tâche durable. Le concept d'itinéraire cyclable Douanne-Schössli est achevé. Les travaux relatifs à l'avant-projet du tunnel CFF de Gléresse et au Plan directeur de réaffectation du tracé ferroviaire sont en cours. La stratégie d'entretien de l'OFROU (UPlANS) a été retardée. Un nouveau projet définitif est nécessaire pour le tunnel de l'A5 à Douanne.	(✓)	Accompagnement des projets en cours : tunnel CFF de Gléresse, tunnel de l'A5 à Douanne (UPlANS). Achèvement du Plan directeur de réaffectation du tracé ferroviaire entre La Neuveville et Douanne.
20	Pool régional de mesures de remplacement et de compensation	Les travaux préparatoires sont achevés. L'introduction a été décidée par l'Assemblée des membres en juin 2016.	(✓)	Exploitation durant la phase expérimentale jusqu'à fin 2018, puis décision quant à la poursuite.
21	Encouragement des activités culturelles	Les tâches ont été prises en charge par le Syndicat de communes pour l'encouragement des activités culturelles BBSJB à mi-2015.	(✓)	Plus aucune tâche pour seeland.biel/bienne.
22	Organe de coordination «Nature + Paysage»	Les travaux préparatoires sont achevés. L'organe de coordination et le groupe de travail N+P a commencé son travail.	(✓)	Phase expérimentale jusqu'à fin 2018, puis décision quant à la poursuite.

À une exception près, toutes les mesures ont été mises en œuvre. Concernant la mesure 12 «Charte régionale de l'énergie et plate-forme de coopération», les premières clarifications menées ont conduit à un examen du contenu et à une nouvelle orientation. Pour ce qui concerne la constitution de la Conférence régionale (mesure 3), des retards sont survenus au plan cantonal.

3. Mise à jour 2016

Poursuite des tâches existantes

Le besoin d'agir pour la période 2017 – 2020 résulte essentiellement des tâches commencées et s'appuie sur les instruments en vigueur tels que

- Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland
- Projet d'agglomération «Bienne/Lyss»
- Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports EDT» Bienne-Seeland
- Programme d'encouragement régional (NPR).

Les fiches de mesures FM1, FM 3, FM 4 et FM 16 ont été mises à jour en conséquence.

Nouvelles tâches cantonales

- Conformément au Plan directeur cantonal, les régions sont tenues d'élaborer des plans directeurs éoliens régionaux. Cette tâche est ancrée dans l'Instrument de conduite avec la nouvelle fiche de mesures 26 (FM 26).
- L'Office des personnes âgées et handicapées du Canton de Berne offre aux régions la possibilité de conclure (bénévolement) un contrat de prestations pour la Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse. La Conférence «Social et santé» et le Comité directeur ont décidé de clarifier plus précisément le besoin d'agir dans un premier temps. Les phases correspondantes sont définies dans la nouvelle fiche de mesures 27 (FM 27).

Nouvelles tâches régionales

Les nouvelles tâches régionales suivantes résultent des travaux préparatoires effectués au sein du Comité directeur et des diverses conférences:

- La mise en œuvre du Concept global de mobilité global, branche Est de l'A5 constituera la tâche principale de la Conférence régionale «Agglomération biennoise» pour 2017 et 2018 ainsi qu'un point fort des activités de l'Association seeland.biel/bienne. Cette tâche est décrite dans la nouvelle fiche de mesures 25 (FM 25).
- Le renforcement de la formation professionnelle dans le Seeland est devenu en 2016 un point fort de la Conférence «Formation». Des activités à long terme sont projetées en coopération avec les écoles professionnelles et la Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS). Cette tâche est ancrée dans l'Instrument de conduite avec la nouvelle fiche de mesures 28 (FM 28).
- L'Instrument de conduite a été élaboré en 2007. Les fiches de mesures ont ensuite été mise à jour en 2012, 2014 et 2016, mais pas ledit cadre des objectifs. Dans l'intervalle, l'Association seeland.biel/bienne s'est établie, et les exigences posées envers un instrument de conduite ont changé. La nouvelle fiche de mesures 29 (FM 29) prévoit d'élaborer un nouvel instrument approprié.

Autres modifications

- La coopération dans les domaines de l'approvisionnement et de l'élimination ainsi que de l'économie et du tourisme est décrite dans les nouvelles fiches de mesures 23 et 24 (FM 23 et FM 24), et ce, de façon similaire aux fiches de mesures existantes pour la coopération dans les domaines «Formation» et «Social et santé».
- Fin 2016, le Pool régional de mesures de remplacement et de compensation écologiques (PRMR) va démarrer son travail. La fiche des mesures 20 (FM 20) est supprimée et les tâches du PRMR introduites dans la FM 22 «Organe de coordination Nature + Paysage».
- La fiche de mesures 21 «Encouragement des activités culturelles» a été supprimée de l'Instrument de conduite, car cette tâche a été prise en charge à mi-2015 par un syndicat de communes pour la région Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois (BBSJB).

Les mesures prévues pour la période 2017 – 2020 sont décrites en détail dans la partie D.

B Cadre des objectifs

Compétitivité

Lignes directrices

La région seeland.biel/bienne vise une qualité de vie durable par...

I le renforcement de sa puissance économique et un équipement technique optimal de rang supérieur.

La région seeland.biel/bienne vise une structure économique équilibrée et encourage **la faculté d'innovation** ainsi qu'une forte **disposition à prendre des risques**. Les entreprises axées sur l'exportation constituent une part importante de l'économie régionale, et doivent aussi représenter à l'avenir un moteur important du développement.

En collaboration avec les cantons, il s'agit de lancer un **marketing régional actif** tenant compte des points forts spécifiques de la région et soutenant la promotion de cette dernière.

La desserte de la région est améliorée par **l'extension des réseaux routier** et ferroviaire axés sur la région.

Objectifs de développement:

- Conditions préalables optimales pour le site, afin de consolider et de diversifier l'offre de places de travail
- Hausse de la plus-value économique
- Hausse de la plus-value touristique
- Maîtrise des changements structurels courants dans l'agriculture

II ... un développement équilibré en termes d'urbanisation et de transports.

La région seeland.biel/bienne mise sur un développement urbain, où les zones à bâtir existantes sont exploitées de manière optimale et où les grandes zones de nouveaux lotissements sont concentrées à des endroits bien desservis et harmonisés avec le milieu bâti existant. Cela doit permettre de conserver des espaces libres d'un seul tenant et de minimiser les coûts causés par le trafic routier.

Objectifs de développement:

- Mise à disposition d'une offre optimale d'espaces urbains attrayants tenant compte d'une utilisation économe des sols
- Garantie d'une offre suffisante et disponible de sites d'implantation pour des affectations artisanales et industrielles
- Promotion de pôles de développement pour l'habitat et le travail bien desservis par les transports publics
- Maintien et extension d'une offre attrayante d'espaces de détente de proximité
- Développement de sites faciles d'accès pour l'approvisionnement en bien de consommation ainsi que pour des instituts de formation et des équipements de sports et de loisirs
- Réduction des effets négatifs du trafic motorisé sur le milieu bâti
- Création de bonnes conditions préalables en faveur d'une mobilité combinée

III ... l'utilisation durable des ressources naturelles.

La région seeland.biel/bienne entend conserver la valeur élevée du paysage en tant que **facteur de régénération et de détente** ainsi que la qualité écologique des espaces vitaux, soutenir **des types de mobilité respectueux de l'environnement** et promouvoir l'utilisation rationnelle de **l'énergie par une offre de conseils attrayante** et des **énergies indigènes renouvelables**.

Objectifs de développement:

- Maintien de grands espaces libres d'un seul tenant
- Protection et promotion de secteurs judicieux sur le plan écologique et extension des surfaces de compensation écologiques existantes d'un seul tenant
- Intensification de l'exploitation des énergies indigènes
- Promotion de l'utilisation efficace et économe de l'énergie
- Optimisation de l'utilisation de matières premières et du traitement des matières résiduelles

IV ... une offre satisfaisante et large en matière de formation, de loisirs et de culture.

La région seeland.biel/bienne s'engage en faveur **d'instituts de formation qualifiés**, surtout en ce qui concerne le perfectionnement et la formation continue et **optimise l'offre de sports et de loisirs**. **L'offre culturelle multiple caractéristique** doit être élargie et profiter plus amplement du champ de tension existant entre les deux cultures linguistiques.

Objectifs de développement:

- Optimisation des offres et du fonctionnement de l'école obligatoire ainsi qu'en ce qui concerne les équipements sportifs et de loisirs
- Extension des offres de formation professionnelle compte tenu des besoins déjà existants ou en vue sur le marché du travail dans la région
- Extension des instituts de formation existants ou implantation de nouveaux instituts d'importance suprarégionale
- Conservation d'une offre culturelle décentralisée attrayante

Identité et renouvellement

Lignes directrices

La région seeland.biel/bienne vise une qualité de vie durable par...

I ... le renforcement de caractéristiques identitaires.

La région seeland.biel/bienne soutient la formation **d'un espace économique et de vie bilingue** bénéficiant d'un fort sentiment d'identité au sien de la population. La région doit se profiler au Pays des Trois-Lacs comme **une région intercantonale unique, consciente de son originalité** dans l'espace Mittelland.

Objectifs de développement:

- Renforcement du sentiment d'identité au sein de la population
- Conservation et valorisation des paysages et des monuments culturels marquants dans la région
- Promotion du bilinguisme visant à renforcer l'identité régionale
- Renforcement de la marque «Pays des Trois-Lacs»
- Renforcement des médias régionaux

II ...l'encouragement de points forts spécifiques régionaux.

La région seeland.biel/bienne mise sur les points forts traditionnels de l'économie et encourage la **formation de clusters** dans l'industrie horlogère, la microtechnologie, la communication ainsi que dans le domaine maraîcher et vigneron et **l'exploitation de synergies** dans les branches solides.

III ...un renouvellement de l'élan politique.

La région seeland.biel/bienne incite les communes, les organisations et les intervenants politiques à **coopérer sur des questions importantes de politique régionale** et encourage **l'information réciproque**. Elle entend ainsi renforcer l'élan politique de la région vers l'extérieur.

Objectifs de développement:

- Renforcement de l'Association seeland.biel/bienne en tant que collectivité responsable de projets régionaux et représentante efficace des requêtes de la région
- Soutien d'organisations actives au plan régional
- Intensification de la coopération au sein du grand espace «Espace Mittelland / Arc jurassien»

IV ...l'intégration de toutes les couches sociales.

La région seeland.biel/bienne vise de **bonnes structures sociales** et encourage l'intégration de **nouveaux arrivants issus** d'autres milieux linguistiques et culturels. Elle accorde une grande priorité **aux offres en faveur des diverses classes d'âges** (jeunes, seniors).

Objectifs de développement:

- Création d'une offre diversifiée de places de travail, surtout aussi pour les personnes non qualifiées
- Soutien de l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes au chômage
- Extension d'offres appropriées de soins et de logements pour personnes âgées et handicapés légers dans toutes les parties de la région

Coopération et communication

Lignes directrices

La région seeland.biel/bienne vise une qualité de vie durable par...

I a ...une coopération plus étroite au niveau communal.

La région seeland.biel/bienne veut renforcer la coopération entre les communes, afin que celles-ci **accomplissent leurs tâches plus efficacement**. Elle doit être **transparente et collégiale**. Une **structure organisationnelle établie de rang supérieur** doit constituer la base de cette bonne collaboration.

I b ...le soutien des communes dans l'exécution de leurs tâches et la coopération entre les communes.

La région seeland.biel/bienne agit dans le but de soutenir les communes dans l'accomplissement de leurs tâches, d'améliorer **la qualité** de leurs prestations et de fournir des services à meilleur prix. Leurs structures doivent être organisées de manière **simple, transparente et allégée**.

Objectifs de développement:

- Perfectionnement de l'Association seeland.biel/bienne en tant que structure organisationnelle de rang supérieur
- Exploitation de synergies sur la base de structures de coopération appropriées
- Constitution de collectivités responsables dépassant le cadre d'une seule commune pour accomplir des tâches conjointement
- Intensification de la coopération entre les collectivités responsables semi-régionales existantes dans des domaines de tâches correspondants

II ...la coopération régionale et interrégionale.

La région seeland.biel/bienne veut **coopérer** étroitement avec **les régions voisines** du Jura bernois, du district du Lac et du canton de Soleure et participer à des projets communs. Elle veut soigner les contacts avec des régions des pays européens voisins en faveur d'un **échange constructif d'expériences**.

Objectifs de développement:

- Mise sur pied d'une organisation régionale fonctionnelle
- Renforcement de la coopération avec les communes voisines des cantons de Soleure et Fribourg
- Intensification de la coopération avec le district du Lac par l'encouragement de projets interrégionaux

III ...une culture de communication ouverte.

La région seeland.biel/bienne vise **une culture de communication ouverte** en coopération avec **les autorités communales et des intervenants actifs au plan régional**. Ceux-ci s'informent réciproquement et informent ensuite le public sur leurs activités et leurs projets, et incitent aussi des particuliers et des entreprises à intensifier leur communication.

Objectifs de développement:

- Coopération ouverte et constructive au sein des organes de l'Association seeland.biel/bienne
- Harmonisation des activités des organisations régionales
- Garantie de l'influence des milieux politiques sur les prestations de services régionaux et semi-régionaux du service public
- Meilleur ancrage de l'Association seeland.biel/bienne auprès de la population

C Liste des activités

La liste des activités fournit une vue d'ensemble des tâches de l'Association seeland.biel/bienne et se subdivise de la même manière que le cadre des objectifs, à savoir en fonction des domaines de la compétitivité, de l'identité et du renouvellement ainsi que de la coopération et de la communication. Les tâches sont attribuées aux domaines ayant le lien le plus étroit. Par rapport à 2008, la liste des activités a uniquement été adaptée au plan rédactionnel et mise à jour.

Les fiches de mesures (partie D) réglementent les tâches et projets spécifiques pour les deux prochaines années. En outre, l'Association seeland.biel/bienne doit accomplir des tâches durables, pour lesquelles aucune fiche de mesure n'a été élaborée. Par ailleurs, la liste comprend aussi de futures tâches pouvant devenir actuelles à une date ultérieure.

Compétitivité

Fiches de mesures:

- 1 Nouvelle politique régionale (NPR)
- 3 Plan directeur régional / CRTU Bienne-Seeland
- 4 Mise en œuvre du projet d'agglomération «Bienne/Lyss»
- 9 Coopération dans le domaine de tâches de la formation
- 12 Région solaire du Seeland
- 13 Planification agricole du Seeland occidental
- 16 Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports» EDT Bienne-Seeland
- 18 Remise en état des paysages de la rive gauche du lac de Bienne
- 23 Coopération dans les domaines de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination
- 24 Coopération dans les domaines de tâches et de l'économie et du tourisme
- 25 Mise en œuvre du Concept global de mobilité, branche Est de l'A5
- 26 Plan directeur éolien régional
- 28 Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne

Tâches durables:

- Soutien des organisations CEBS et TBS dans l'accomplissement de tâches régionales
- Travail de lobby auprès de la Confédération et du Canton de Berne pour une extension immédiate des infrastructures de transports de rang supérieur (achèvement du contournement de Bienne par l'A5, doublement de la voie ferrée à Gléresse et A16 en tant que requêtes urgentes ; assainissement de l'A5 sur la rive gauche du lac de Bienne avec les contournements de Vigneules, Tüscherz-Alfermée, Douanne et La Neuveville)
- Amélioration de l'offre de transports publics (Conférence régionale des transports ; CRT)
- Poursuite du service régional de conseils en énergie
- Maintien et création du système dual de formation professionnelle dans la région, création d'offres attrayantes dans le domaine des Hautes écoles spécialisées et des filières de la formation professionnelle de haut niveau
- Création d'offres attrayantes dans le domaine des Hautes écoles spécialisées et des Écoles supérieures en relation avec la formation de clusters et le travail de lobby pour positionner la région en tant que site de formation bilingue (coordination avec le Jura bernois)
- Intégration des scientifiques de ces institutions dans d'importants projets de développement
- Renforcement de l'agriculture en tant que partie intégrante de l'économie par l'encouragement de la commercialisation sans intermédiaires, l'exploitation des possibilités de revenu accessoire tiré de l'agriculture et le renforcement du lien de la population avec l'agriculture.

Futures tâches:

- Élaboration d'un programme pour le changement d'affectation de bâtiments agricoles vacants. Publicité pour l'agrotourisme avec des offres de type «Bed & Breakfast»
- Mise en place d'une plate-forme d'information pour les questions liées à l'eau, aux eaux usées et aux déchets
- Création d'une collectivité responsable intercommunale visant à optimiser les installations de sports et de loisirs

Identité et renouvellement**Fiches de mesures:**

- 7 Coopération dans les domaines de tâches «Santé et social»
- 22 Organe de coordination «Nature + Paysage»
- 27 Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse

Tâches durables:

- Financement de tâches régionales extraordinaires
- Mise en œuvre d'un programme de promotion en faveur des places d'apprentissage
- Perfectionnement et consolidation du cadastre des paysages
- Mise en œuvre de la planification d'offres régionales en matière d'encadrement et de soins dans le cadre de la prévoyance vieillesse

Futures tâches:

- Mise en œuvre et coordination de l'offre dans le domaine de tâches de l'aide sociale institutionnalisée

Coopération et communication**Fiches de mesures:**

- 2 Mise sur pied d'une conférence régionale (SACR)
- 10 Exploitation de la plate-forme Internet «RegioGIS»
- 17 Communication et relations publiques

Tâches durables:

- Soutien de la coopération intercommunale
- Perfectionnement du site Internet www.seeland-biel-bienne.ch.
- Coopération avec des organisations et des collectivités responsables régionales
- Coopération accrue avec les régions et les cantons voisins (District du lac FR, Neuchâtel, Soleure)
-

Futures tâches:

- Mise à disposition d'une bibliothèque électronique avec des modèles et des exemples de coopération

D Mesures

1. Vue d'ensemble

Le tableau ci-après contient les mesures prévues pour la période 2017 – 2020. La numérotation de l'Instrument de conduite 2008 a été conservée. Étant donné que quelques mesures ont été supprimées, les numéros correspondants manquent. On a renoncé ici à fixer des priorités entre les mesures (toutes les mesures doivent être réalisées dans le cadre des moyens financiers à disposition). Eu égard à la constitution d'une conférence régionale, les mesures faisant partie des tâches obligatoires d'une conférence régionale selon la Loi cantonale sur les communes (LCo) sont désignées par le terme «obligatoire» dans la colonne «Tâches CR», alors que celles considérées comme facultatives sont désignées par le terme «régional».

N°	Mesure	Tâche CR
1	Nouvelle politique régionale NPR	obligatoire
2	Mise sur pied d'une conférence régionale (SACR)	régional
3	Plan directeur régional / CRTU Bienne-Seeland	obligatoire
4	Mise en œuvre du projet d'agglomération «Bienne/Lyss»	obligatoire
7	Coopération dans les domaines de tâches «Santé et social»	régional
9	Coopération dans le domaine de tâches «Formation»	régional
10	Géoportail régional www.geoseeland.ch	régional
12	Région solaire du Seeland	régional
13	Planification agricole du Seeland occidental	régional
16	Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports» EDT Bienne-Seeland	obligatoire
17	Communication et relations publiques	régional
18	Remise en état des paysages de la rive gauche du lac de Bienne	obligatoire
22	Organe de coordination «Nature + Paysage»	régional
23	Coopération dans les domaines de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination	régional
24	Coopération dans les domaines de tâches de l'économie et du tourisme	régional
25	Concept global de mobilité, branche Est de l'A5	régional
26	Plan directeur éolien régional	obligatoire
27	Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse	régional
28	Renforcement de la formation professionnelle dans la région	régional
29	Renouvellement de l'Instrument de conduite	régional

Les fiches de mesures sont présentées individuellement au chapitre 3.

2. Financement des mesures

Ressources financières disponibles

Recettes ordinaires: un montant annuel de quelque 800'000 fr. provenant des cotisations des membres (sans la part des conseils en énergie) est à disposition pour la période 2017 – 2020, duquel il faut déduire les montants nets suivants (au total 536'000 fr.):

- 206'000 fr. en faveur de tâches générales (direction, gestion régionale NPR, coûts d'organisation)
- 310'000 fr. à titre de contributions de membres pour la Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS) et l'organisation Tourisme Bienne-Seeland (TBS)
- 20'000 fr. pour d'autres activités pour lesquelles aucune fiche de mesures n'a été établie (espace partiel Lyss/Aarberg, réserve pour clarifications)

Par conséquent, il reste un montant moyen annuel de 264'000 fr. nets pour les tâches et projets stipulés dans les fiches de mesures.

Financement spécial pour des tâches régionales extraordinaires: fin 2015, il restait un solde de quelque 460'000 fr. pour des tâches régionales extraordinaires. Conformément aux statuts, le Comité directeur peut décider de dépenses jusqu'à 30'000 fr. par cas, mais au plus jusqu'à 120'000 fr. par an. L'Assemblée des membres est compétente pour des dépenses plus élevées.

Par principe, ce financement spécial ne peut être utilisé ni pour des tâches ordinaires de la direction, ni pour financer des tâches durables. Il doit surtout être employé pour la mise en œuvre de projets et des actions spéciales. Il peut également être utilisé, mais avec une certaine retenue, pour financer les phases de clarification et de lancement de nouveaux projets et de nouvelles tâches.

Subventionnement de projets: des subventions propres à des projets sont surtout adéquates pour des projets semi-régionaux. D'autres contributions issues du financement spécial et des contributions d'autres participants entrent également en ligne de compte.

Moyens financiers ordinaires prévus pour les mesures:

Le besoin financier est indiqué dans chaque fiche de mesure et récapitulé dans le tableau ci-après (montants arrondis). Il s'agit de montants nets estimés par l'Association s.b/b. pour la période 2017 – 2020.

N°	Mesure	Total	2017	2018	2019	2020
1	Nouvelle politique régionale NPR (seulement développement de projet)	76'000	19'000	19'000	19'000	19'000
2	Mise sur pied d'une conférence régionale (SACR) ¹⁾	0	-	-	-	-
3	Plan directeur régional / CRTU Bienne-Seeland	120'000	15'000	35'000	35'000	35'000
4	Mise en œuvre du projet d'agglomération «Bienne/Lyss»	80'000	20'000	20'000	20'000	20'000
7	Coopération dans les domaines de tâches «Santé et social» ²⁾	70'000	25'000	15'000	15'000	15'000
9	Coopération dans le domaine de tâches «Formation»	40'000	10'000	10'000	10'000	10'000
10	Géoportail régional www.geoseeland.ch	81'000	27'000	27'000	27'000	-
12	Région solaire du Seeland	120'000	30'000	30'000	30'000	30'000
13	Planification agricole du Seeland occidental	116'000	29'000	29'000	29'000	29'000
16	Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports» EDT Bienne-Seeland (Conférence incluse)	32'000	8'000	8'000	8'000	8'000
17	Communication et relations publiques ³⁾	30'000	10'000	20'000	-	-
18	Remise en état des paysages de la rive gauche du lac de Bienne	47'000	14'000	13'000	10'000	10'000
22	Organe de coordination «Nature + Paysage» ⁴⁾	16'000	8'000	8'000	-	-
23	Coopération dans les domaines de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination	40'000	10'000	10'000	10'000	10'000

N°	Mesure	Total	2017	2018	2019	2020
24	Coopération dans les domaines de tâches de l'économie et du tourisme	40'000	10'000	10'000	10'000	10'000
25	Concept global de mobilité, branche Est de l'A5	170'000	135'000	35'000	-	-
26	Plan directeur éolien régional	50'000	-	10'000	20'000	20'000
27	Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse ⁵⁾	0	-	-	-	-
28	Renforcement de la formation professionnelle dans la région	80'000	20'000	20'000	20'000	20'000
29	Renouvellement de l'Instrument de conduite	50'000	-	-	10'000	40'000
	Total	1'258'000	392'017	321'018	275'019	278'020

- 1) Coûts: dépendent du déroulement du développement au niveau cantonal (évaluation SACR et conséquences)
- 2) Charges 2017, achèvement du projet «Pratique des loyers dans le domaine de l'aide sociale» inclus
- 3) Coûts pour le concept de communication et de mise en œuvre, autres charges intégrées dans le budget «Gestion des affaires»
- 4) Coûts ouverts dès 2019 / sans garantie de déficit PRMR 2017/2018
- 5) Financement par le Canton (contrat de prestations OPAH)

Les besoins financiers pour 2017 et 2018 sont supérieurs respectivement de 128'000 fr. et de 57'000 fr. aux moyens disponibles d'un montant total de 264'000 fr. Cela est principalement dû à la mise en œuvre du Concept global de mobilité, branche Est de l'A5, qui se concentre pour des raisons de temps (ouverture de la branche Est) sur les années 2017 et 2018. Pour les années 2019 et 2020, le besoin financier demeure de l'ordre des moyens disponibles, toute en tenant compte du fait que tous les coûts ne peuvent pas encore être chiffrés avec précision.

Conclusions: en supposant des cotisations de membres inchangées, suffisamment de moyens demeurent à disposition pour les années 2017 et 2018 pour accomplir les tâches dans le volume et le temps prévus. Le Comité directeur et l'Assemblée des membres doivent fixer des priorités dans le cadre de la budgétisation.

Principes de financement

Les principes de financement et les règles du jeu contenus dans l'Instrument de conduite 2012 s'appliquent sans changement à la période 2017 – 2020 :

1. Les cotisations ordinaires des membres demeurent inchangées.
2. Les moyens ordinaires de l'Association s.b/b sont utilisés en premier lieu pour les mesures contenues dans l'Instrument de conduite 2016.
3. Toute nouvelle mesure doit être évaluée sous l'aspect de son financement possible. Il convient notamment de fixer si et dans quelle mesure, en dehors des moyens ordinaires, le financement spécial ou des moyens propres à chaque projet, doivent être engagés. Cela s'applique par analogie aux mesures dont les coûts s'avèrent plus élevés que supposé après des clarifications approfondies.
4. Lors de la clarification de nouvelles tâches, il convient de déterminer les coûts induits (surtout en ce qui concerne les tâches durables) et de montrer leur financement.

3. Conception des fiches de mesures

Les fiches de mesures sont conçues de sorte à pouvoir être reconstituées facilement, c'est-à-dire qui doit faire quoi quand et comment, à quel prix et de quoi dépend la marche à suivre ou le développement du projet poursuivi

- 1 L'en-tête comprend **la date** de la dernière mise à jour et le numéro de la fiche de mesures.
- 2 On trouve ensuite le titre détaillé (= objet) et l'objectif du projet.
- 3 et 4 Puis, plusieurs indications organisationnelles essentielles, soit tous **les intervenants** dans l'administration et en dehors, de même que la responsabilité du dossier est mentionnée. Lorsque des organes externes ont **la responsabilité du dossier**, un interlocuteur est indiqué.
- 5 Par **produit**, on entend le résultat attendu.
- 6 La **démarche** décrit les aspects à traiter, et les détails de la mise en œuvre. Les **prochaines phases** indiquent ce qui reste à faire en premier.
- 7 Sous réalisation, on indique **la période** de mise en œuvre du projet.
- 8 Sous **état de la coordination**, il est indiqué les accords réciproques et l'état le plus actuel de la coordination. Les fiches de mesures sont mises à jour périodiquement en fonction de l'avancement de la coordination. Dans ce contexte, le terme contraignant signifie que les intervenants sont liés par l'état respectif de la coordination. On distingue ici entre «Coordination réglée», «Coordination en cours» et «Information préalable»:

La classification **«Coordination réglée»** signifie que la coordination a pris fin avec succès et que les intervenants sont d'accord sur la marche à suivre, et que les répercussions financières sont connues, sous réserve bien sûr des arrêtés des organes compétents en la matière. Sinon, rien ne s'oppose plus à la réalisation. Les accords sont contraignants pour toutes les parties.

La classification **«Coordination en cours»** montre que la coordination a déjà donné des résultats. Les intervenants sont d'accord, par exemple, sur les objectifs et la marche à suivre, alors que certaines questions demeurent pendantes telles que les délais, le financement, etc. Ce qui est contraignant pour toutes les parties est la marche à suivre convenue.

Le plus faible lien est ladite **«Information préalable»**. Elle permet d'enregistrer des idées ou des objectifs individuels pour lesquels l'objectif et la responsabilité sont certes connus, mais où la marche à suivre doit encore être fixée. Les suites concrètes du projet ne peuvent pas encore être démontrées de manière satisfaisante. D'autres efforts sont requis pour atteindre une coordination réussie. Seul le devoir d'informer est contraignant. Les organes planificateurs doivent informer en temps utile les autres parties quant aux modifications essentielles du projet ou des conditions.
- 9 Ce qui est important est l'interconnexion avec la planification financière et des investissements qui est exprimée sous la rubrique **«Coûts»**. On distingue ici entre dépenses globales et coûts répartis entre les intervenants. La clef de répartition des coûts, justement, montre quels autres organes cofinancent (Coordination réglée) ou sont appelés à cofinancer (Coordination en cours et Information préalable). Les coordinations réglées sont en accord avec la planification financière courante des intervenants.
- 10 Suivent quelques indications utiles: **les interdépendances** signalent d'autres domaines influençant le projet ou influencés par celui-ci, ou pouvant représenter un objectif en concurrence. Enfin, on se réfère à d'autres fiches de mesures proches sur **le plan thématique**.
- 11 La réalisation de la mesure doit être considérée compte tenu de ladite Stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale (**SACR**). *L'organe de raccordement* est défini dans la mesure du possible.
- 12 Par **documentation**, on comprend des références à des concepts, des rapports et des arrêtés.
- 13 Ce point regroupe les critères et les indicateurs servant au **controlling** (contrôle de réussite).

seeland.biel/bienne	État:	1	N°
Objectif:		2	
Lignes directrices:			
Intervenants: <input type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input type="checkbox"/> Communes <input type="checkbox"/> Canton de Berne		3	Responsabilité: Association seeland.biel/bienne
Produit:		5	4
Démarche, prochaines phases:		6	
Réalisation: <input type="checkbox"/> 2008 – 2011 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée		7	Coûts: Volume global (plafond), pas de coûts externes
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input type="checkbox"/> Coordination réglée		8	Clef de répartition: <input type="checkbox"/> Canton: <input type="checkbox"/> Association s.b/b:
Interdépendances, objectifs en concurrence:		9	
Point de raccordement SACR:		10	
Documentation:		11	
Controlling (critères / indicateurs):		12	
		13	

4. Fiches de mesures

N°	Mesure	Page
1	Nouvelle politique régionale NPR (partie: développement de projets)	21
2	Mise sur pied d'une conférence régionale (SACR)	23
3	Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland	25
4	Mise en œuvre du projet d'agglomération Bienne/Lyss	27
7	Coopération dans les domaines «santé et social»	29
9	Coopération dans le domaine «Formation»	31
10	Exploitation de la plate-forme Internet «RegioGIS»	33
12	Coopération dans le domaine «Énergie»	35
13	Planification agricole du Seeland occidental	37
16	Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports» EDT Bienne-Seeland	39
17	Communication et relations publiques	41
18	Remise en état du paysage de la rive gauche du lac de Bienne	43
22	Organe de coordination «Nature et paysages»	45
23	Coopération dans les domaines de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination	47
24	Coopération dans les domaines de tâches de l'économie et du tourisme	49
25	Concept global de mobilité, branche Est de l'A5	51
26	Plan directeur éolien régional	53
27	Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse	55
28	Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne	57
29	Renouvellement de l'Instrument de conduite	59

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 1	
Nouvelle politique régionale NPR					
Objectif: Mise en œuvre de la nouvelle politique régionale NPR dans le Seeland et lancement de projets NPR					
Lignes directrices: ... le renforcement de sa puissance économique et un équipement technique optimal de rang supérieur					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (ECO) <input checked="" type="checkbox"/> Régions Jura bienne et Centre Jura			Responsabilité: Association seeland.biel/bienne Comité directeur: conduite politique Conférence «Économie et tourisme» : développement du projet Secrétariat: gestion régionale Conférences spécialisées: accompagnement de divers projets		
Produit / Activités: L'Association seeland.biel/bienne prend en charge la gestion régionale NPR sur mandat de la Promotion économique du canton de Berne avec les tâches suivantes: - Information, communication, coordination, conseils - Lancement et développement de projets - Élaboration, controlling et actualisation du programme de promotion régional					
Démarche, prochaines phases: - Mise en œuvre de la convention de prestations 2016 – 2019 - Mise en œuvre du programme de promotion régional du Seeland 2016 – 2019 - Fixation de priorités pour les projets issus du programme d'encouragement du Seeland - Lancement et soutien de développements de projets - Traitement de questions et de demandes de tiers - Accompagnement de projets approuvés - Élaboration du programme de promotion régional du Seeland 2020 – 2023 (dès 2018)					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts: Gestion régionale: 80'000 fr. par an Développement de projets: 75'000 fr. par an Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 75% <input checked="" type="checkbox"/> Association s.b/b: 25%		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée			Selon convention de prestations 2016 – 2019. Les coûts des divers projets NPR ne sont pas pris en compte, car une clef de répartition des coûts spécifique s'y applique.		
Interdépendances, objectifs en concurrence, remarques: - Il faut viser l'intégration sous une forme appropriée des projets NPR importants dans le Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland. - Coordination avec les régions voisines: les projets NPR de la région s.b/b doivent être coordonnés avec les régions voisines. - Il faut assurer la durabilité des projets NPR. - Il existe de multiples interdépendances avec les organes et organisations concernés par les projets NPR. Il convient donc de les intégrer dans les projets.					

Point de raccordement SACR:

- Renforcer la coopération avec la région «Jura-Bienne»
- Tâche obligatoire de la Conférence régionale

Documentation:

Convention de prestations 2016 – 2019 (11.04.16)

Programme de mise en œuvre 2012 – 2015 du Canton de Berne quant à la Nouvelle politique régionale (15.12.15) de la Confédération

Programme d'encouragement régional Seeland 2016 – 2019 (22.04.15) avec les propositions de projets suivantes:

Point fort d'encouragement «Tourisme»

- 1 Région de vacances pour personnes voyageant seules
- 2 L'eau, élément à vivre
- 3 Parc de sport et d'activité physique
- 4 Mobilité des hôtes
- 5 Le temps et l'horlogerie
- 6 Histoire à vivre
- 7 Campus des hôtes
- 8 Encouragement de la qualité
- 9 Monde thématique «Vacances au potager du Seeland»
- 10 Offre de formation touristique
- 11 Tâches et coopération entre les prestataires touristiques

Point fort d'encouragement «Industrie»

- 12 Pool d'experts du Seeland
- 13 Transfert de connaissances «cross industry»
- 14 Renforcer l'identité de la région Bienne-Seeland
- 15 Encourager la compréhension entre école et économie
- 16 Campus des apprentis et apprenties
- 17 Bienne-Seeland, région du sport
- 18 Stage de longue durée
- 19 Réinsertion des femmes avec formation professionnelle achevée

Ressources naturelles

- 21 Approvisionnement énergétique décentralisé
- 22 Plate-forme énergétique pour les communes
- 23 Pool de mesures d'amélioration foncière
- 24 Technique d'irrigation efficace sur le plan de l'énergie et de l'eau
- 25 Chaîne de création de valeur pour les produits régionaux

Point fort d'encouragement «Réformes et offres innovantes»

- 26 Travaux communautaires régionaux
- 27 Pool de compétence régional
- 28 Plate-forme de mise à disposition de locaux
- 29 Le Service public est un atout

Controlling (critères/indicateurs):

- Compte rendu annuel sur l'état d'avancement et de mise en œuvre des projets

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 2	
Réalisation d'une conférence régionale (SACR)					
Objectif: Constitution de la Conférence régionale Biel/Bienne - Seeland - Jura bernois sur la base de la législation visant à mettre en œuvre la Stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale (SACR).					
Lignes directrices:coopération régionale et suprarégionale					
Intervenants:			Responsabilité:		
<input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Conférence des Maires <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (JCE) <input checked="" type="checkbox"/> Région Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Conférence régionale des transports CRT <input checked="" type="checkbox"/> Régions «Jura-Bienne» et Centre-Jura			Conférence des maires du Jura bernois et Association seeland.biel/bienne (Comité directeur) Clarifications supplémentaires : Canton de Berne		
Produit / Activités: Introduction de la Conférence régionale Biel/Bienne - Seeland - Jura bernois dès 2011. Les régions seeland.biel/bienne, Granges-Büren, Jura-Bienne et Centre-Jura ainsi que la Conférence régionale des transports CRT Bienne-Seeland-Jura bernois sont remplacées par la nouvelle conférence régionale.					
Démarche, prochaines phases: La situation initiale est décrite sous «Interdépendances, objectifs en concurrence, remarques».					
<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évaluation SACR et du processus politique induit. Calendrier: 2016: Élaboration de l'évaluation 2017: Appréciation politique et adoption par le Conseil-exécutif dès 2018: Débat au Grand Conseil et travaux législatifs éventuels (dès 2018) - Formation des opinions et prise de position quant aux coordinations en cours et aux objets du point de vue de l'Association s.b/b. - Détermination de la situation en coopération avec la Conférence des maires au vu des résultats de l'évaluation et des décisions du Canton quant aux périmètres et aux tâches de conférences régionales. 					
Réalisation:			Coûts:		
<input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			5'000 fr. Le Canton participe uniquement aux clarifications concernant la Conférence régionale, pas aux relations publiques.		
État de la coordination:					
<input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					
Interdépendances, objectifs en concurrence, remarques:					
<ul style="list-style-type: none"> - Le 30 mai 2012, les comités directeurs de la Conférence des maires et de l'Association seeland.biel/bienne ont proposé officiellement au Conseil-exécutif d'organiser une votation populaire. En accord avec ce dernier, la date de cette votation a été reportée après la tenue du scrutin relatif à l'avenir institutionnel du Jura bernois (24.11.2013). 					

- En janvier 2014, la Députation au Grand Conseil s'est prononcée en majorité en faveur de l'acceptation du postulat déposé par Roland Matti, qui demandait au Conseil-exécutif de revoir le périmètre de la Conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois. Suite à cette intervention, et sur proposition de la JCE, le Conseil-exécutif a chargé un groupe de travail d'analyser la situation et d'examiner cette demande. Après avoir examiné plusieurs variantes et consulté les communes, ledit groupe de travail a alors proposé dans son rapport final de former une Conférence régionale dans le Jura bernois comprenant les villes de Bienne et d'Évilard et, dans un premier temps, de conserver les structures existantes pour le Seeland.
- Étant donné que jusqu'à fin 2014, il n'existait aucune conférence régionale, la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) impliquait la nécessité de constituer un syndicat de communes idoines pour l'encouragement de la culture dans le périmètre Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois.
- Compte tenu de la nouvelle situation initiale, les comités directeurs de la Conférence des maires et de l'Association seeland.biel/bienne ont retiré la proposition d'organiser une votation populaire.
- Les autorités communales du Jura bernois et de l'Association seeland.biel/bienne ont été intégrées dans plusieurs phases du processus de formation d'une conférence régionale:
 - 2009: formation des opinions quant à proposition de modèle
 - 2010: consultation sur une proposition de mise en œuvre
 - 2011: ateliers de travail semi-régionaux sur des questions choisies
 - 2012: sondage d'opinion quant à l'organisation d'une votation populaire
- Avec un taux de réponses élevé de 95% en avril 2012, 66% des communes se sont exprimées en faveur de l'organisation d'une votation populaire.
- Le Comité directeur considère la plus-value d'une conférence régionale dans le «grand» périmètre dans la coopération accrue de la Ville de Bienne en tant que centre de l'espace fonctionnel Bienne-Seeland-Jura bernois. En revanche, en cas de conférence régionale dans le périmètre Bienne-Seeland, les plus-values sont considérées comme mineures par rapport à la situation actuelle.

Point de raccordement SACR:
Présente fiche de mesures (FM 2)

Documentation:

- Modèle de conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois, rapport pour la formation des opinions (2009)
- Proposition de mise en œuvre d'une conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois, rapport pour la consultation (2010)
- Rapport sur la formation d'une conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois et règlement d'organisation d'une votation populaire (2012)
- Rapport final du groupe de travail «Conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois» / Postulat R. Matti (30.03.2015). et règlement d'organisation d'une votation populaire (2012)

Controlling (critères/indicateurs):

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 3	
Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland					
Objectif: Mise en œuvre et actualisation du Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland					
Lignes directrices: ... renforcement de la puissance économique et équipement technique optimal de rang supérieur ... un développement équilibré en termes d'urbanisation et de transports ... utilisation durable des ressources naturelles					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (JCE / TTE)			Responsabilité: Association seeland.biel/bienne Conférence «Aménagement du territoire et paysages» Conférence «Agglomération biennoise» (pour le projet d'agglomération, cf. FM 4)		
Produit / Activités: Les mesures du Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland approuvées sont mises en œuvre sous la direction de l'Association seeland.biel/bienne. Les points en suspens sont traités eu égard à son actualisation / CRTU Bienne-Seeland (2 ^e génération). Cela concerne essentiellement les tâches suivantes: - Mise en œuvre du plan directeur dans les planifications sectorielles: corapports sur les planifications sectorielles dans le cadre des examens préalables du Canton / des conseils des communes selon besoins. - Renforcement de l'activité de coordination dans le domaine «Nature + Paysage» (cf. FM 22). - Adaptation du Plan directeur selon besoins (p. ex. Projet «Vacances au potager du Seeland». - Autres mesures: soutien des communes selon besoins. - Mise à jour du Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland (CRTU 3 ^e génération).					
Démarche, prochaines phases: - Mise à jour du plan directeur / CRTU Bienne-Seeland (3e génération): projet 2018/2019; procédure de participation au printemps 2019, examen préalable à l'automne 2015, décision par l'Assemblée des membres en 2020. - Autres mesures: mise en œuvre durable					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts de la mise en œuvre du Plan directeur / CRTU: 15'000 fr. par an Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 50% <input checked="" type="checkbox"/> Association s.b/b: 50%		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée			Coûts de l'actualisation du Plan directeur / CRTU de 3^e génération: 230'000 fr. (2018 – 2020) Clef de répartition des coûts : <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 75% <input checked="" type="checkbox"/> Association s.b/b: 25%		
Interdépendances, objectifs en concurrence, remarques: - L'organe de conduite de la Conférence «Agglomération biennoise» est compétent pour la mise en œuvre du Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland (cf. FM 4). - Pour l'actualisation du plan directeur / CRTU, il faut tenir compte des consignes cantonales. - La cadence de révision (tous les 4 ans) des CRTU sera examinée dans le cadre de l'évaluation SACR. - Harmonisation avec le Plan directeur éolien (cf. FM 26).					

Point de raccordement SACR:

- Concernant le Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland de 3^e génération, il faut examiner le regroupement avec la CRTU «Jura bernois».
- Tâche obligatoire de la Conférence régionale

Documentation:

- Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland: (décision 26 juin 2012, approbation octobre 2012) est remplacé par le Plan directeur CRTU Bienne-Seeland de 2^e génération (approbation 2017).
- Consignes cantonales pour les CRTU

Controlling (critères/indicateurs):

- Les étapes définies ont été réalisées dans les délais.

seeland.biel/bienne	État: 26.10.2016	N° 4
Mise en œuvre du projet d'agglomération Bienne/Lyss		
Objectif: Les projets prioritaires du projet d'agglomération sont coordonnés et réalisés dans les délais. Le financement des projets, et notamment les subventions fédérales aux projets admis au subventionnement à la charge du Fonds d'infrastructure de la Confédération, sont assurés.		
Lignes directrices: ... développement équilibré en termes d'urbanisation et de transports		
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (JCE) <input checked="" type="checkbox"/> Confédération <input checked="" type="checkbox"/> Conférence régionale des transports CRT <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Diverses entreprises de transports publics		Responsabilité (für coordination): Association seeland.biel/bienne Conférence «Agglomération biennoise» avec soutien du groupe de travail «Aménagement du territoire et transports». Concernant la réalisation des projets individuelles, la responsabilité incombe aux services communaux ou cantonaux compétents.
Produit / Activités: La convention de prestations conclue entre la Confédération et le Canton de Berne en avril 2011 désigne les mesures A1 bénéficiant d'un subventionnement pour la période 2011 – 2014 et fixe les subsides fédéraux. De la même façon, la convention de prestations d'avril 2015 concernant le projet d'agglomération de 2 ^e génération régit les mesures pour la période 2015 – 2018. Dès 2017, la convention de prestations relative au projet d'agglomération de 3 ^e génération va régir les mesures pour la période 2019 – 2022. La libération des subsides fédéraux est assujettie à la conclusion de conventions de financement entre la Confédération et le Canton pour chaque projet. Ces projets sont réalisés sous la responsabilité des intervenants respectifs. L'Association seeland.biel/bienne et/ou la Conférence «Agglomération biennoise» assurent la coordination et la mise en œuvre des mesures en coopération avec l'Office cantonal des ponts et chaussées (OPC).		
Démarche, prochaines phases: <ul style="list-style-type: none"> - Garantir que les responsables du projet élaborent en temps voulu des projets prêts à être réalisés pour les mesures A1 et A2 subventionnées ainsi que pour les mesures subventionnées du projet d'agglomération de 3^e génération, le cas échéant avec une aide de départ. - Contrôler les séries de mesures A1 et A2 et empêcher que les coûts excèdent le montant cofinancé. Cela vaut également pour la série de mesures du projet d'agglomération de 3^e génération. - Accompagner les projets importants issus du projet d'agglomération et assurer la coordination. - Coordonner et piloter partiellement les divers projets de mise en œuvre intercommunaux (Gestion de la mobilité, Plan directeur «Baie du lac de Bienne», Plan directeur «Mesures d'accompagnement de l'A5 en matière de circulation MaC», Détente de proximité et payage du canal Nidau-Büren, Concept global de mobilité, branche Est de l'A5). - Mise en œuvre de tâches issues du Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland (p. ex. transfert de contingents de zones à bâtir, réalisation des jonctions complètes à Studen et Orpond) - Accompagner les procédures de contrôles et de décisions concernant le projet d'agglomération de 3^e génération. - Garantir que que les mesures d'urgence selon le Concept global de mobilité, branche Est de l'A5, soient élaborées et mise en œuvre à temps. 		
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée		Coûts: 80'000 fr. par an Uniquement tâches de l'Association s.b/b, sans mise en œuvre de projets individuels

État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée	Clef de répartition: Canton: 50% Association s.b/b: 50%
Interdépendances, objectifs en concurrence, remarques: <ul style="list-style-type: none"> - Les séries de mesures en faveur de la mobilité douce se composent de mesures individuelles dont la responsabilité incombe aux diverses communes ou au Canton. Les communes ont convenu que le secrétariat et l'organe de direction procèdent à un contrôle et recherchent une solution consensuelle si les coûts devaient excéder le montant cofinancé par la Confédération. - La procédure de soumission des projets individuels en vue de leur cofinancement se déroule via l'OPC que le secrétariat de l'Association s.b/b soutient dans cette tâche. - Divers projets intercommunaux (Plan directeur «Baie du lac de Biemme», Gestion de la mobilité, Concept global de mobilité, branche Est de l'A5, Plan directeur «Mesures d'accompagnement de l'A5 en matière de circulation MaC») sont traités dans le cadre de leur propre financement et de leur organisation de projet respective. L'organe de direction de la Conférence «Agglomération biennoise» assure la coordination et est responsable de la réalisation de la procédure. - La mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'A5 en matière de circulation MaC incombe aux propriétaires respectifs des routes, c'est-à-dire aux communes et au Canton. Il incombe à l'agglomération de coordonner la mise en œuvre du Plan directeur MaC. - Alors que la branche Est de l'A5 sera ouverte à la fin de l'été 2017, la branche Ouest ne pourra être mise en service qu'en 2032 au plus tôt. Il existe le risque de voir apparaître une situation insoutenable dans le secteur Nidau / Centre après l'ouverture de la branche Est. Pour garantir la fonctionnalité du réseau routier, la série de mesures coordonnées proposée dans le Concept global de mobilité, branche Est de l'A5 (2016) doit être préparée immédiatement et mise en œuvre dans les délais. - Fin 2016, le projet d'agglomération de 3^e génération (projets pour la période 2019 – 2022) intégré dans le Plan directeur / CRTU Biemme-Seeland sera déposé auprès de la Confédération. Au niveau fédéral, la base du financement durable des projets d'agglomération doit être créée avec le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Ce fonds fait actuellement l'objet de débats aux Chambres fédérales. La votation populaire est agendée pour 2017. 	
Point de raccordement SACR: Remaniement du périmètre de l'agglomération / Intégration des communes du Bas-Vallon	
Documentation: <ul style="list-style-type: none"> - Plan directeur / CRTU Biemme-Seeland avec projet d'agglomération de 2^e génération (décision 26 juin 2012, approbation octobre 2012) est remplacé par le Plan directeur CRTU Biemme-Seeland de 2^e génération avec projet d'agglomération de 3^e génération (approbation 2017). Projets de mise en œuvre de la région <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la mobilité «mobiclick» (en service depuis 2010) - Plan directeur «Baie du lac de Biemme», 1^{re} phase (2012/13) - Détente de proximité et paysage du canal Nidau-Büren, projet d'entretien, d'exploitation et d'aménagement (2012) - Concept global de mobilité, branche Est de l'A5 (2016) Projets de mise en œuvre du projet d'agglomération <ul style="list-style-type: none"> - Nouvel axe TP de l'agglomération biennoise, étude d'opportunité EO de 2008; Tram régional, avant-projet 2012 - Étude du corridor de la rive droite du lac de Biemme (2012) - Projets déposés pour les mesures A1 et A2 «Mobilité douce» et «Priorité aux bus» Projets contenus dans le projet d'agglomération (sans cofinancement via le Fonds d'infrastructure) <ul style="list-style-type: none"> - Projet général de contournement de Biemme par l'A5, branche Ouest (2012), projets de mise à l'enquête publique, contournement autoroutier par l'A5 (2016) - Plan directeur «Mesures d'accompagnement de l'A5 en matière de circulation MaC» (2012) - Plan directeur urbanistique de la branche Ouest de l'A5 (Villes de Biemme et Nidau, 2016) - Schémas d'offre 2014 – 2017 et 2018 – 2021 en matière de transports publics - Aménagement T6 et jonction complète de Studen (études 2012) - Bretelle de raccordement au Centre hospitalier régional de Biemme 	
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'état d'avancement du projet dans les programmes détaillés. - Observation des indicateurs importants du développement urbain (rapport de mai 2014). 	

seeland.biel/bienne	État: 26.10.2016	N° 7
Coopération dans le domaine de tâches «Social et santé»		
Objectif:		
<ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'offres et de projets semi-régionaux et régionaux. - Échange d'informations, réseautage et coordination entre les communes, le Canton et les prestataires de services régionaux. - Élaboration de positions et de stratégies communes sur les sujets de politique sociale et en matière de santé d'importance régionale - Défense des intérêts des communes par rapport au Canton et aux prestataires de services régionaux. - Accomplissement de tâches régionales attribuées par le Canton - Détection rapide de problèmes en matière de politique sociale et de santé, y compris le besoin d'agir au niveau régional et l'élaboration d'approches de solutions axées sur les objectifs. 		
Lignes directrices:		
<ul style="list-style-type: none"> ... Intégration de toutes les couches sociales ... Soutien des communes dans l'accomplissement de leurs tâches ... Coopération plus étroite au niveau communal 		
Intervenants:	Responsabilité:	
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (SAP, JCE) 	<ul style="list-style-type: none"> Association seeland.biel/bienne Conférence «Social et santé» 	
Produit / Activités:		
<p>L'organe de direction de la Conférence «Social et santé»</p> <ul style="list-style-type: none"> - suit le développement des domaines importants sur le sujet aux plans fédéral, cantonal et communal - lance si besoin des clarifications approfondies et des projets régionaux ou semi-régionaux - permet l'échange d'opinions et d'expériences entre les communes - se met en réseau avec des organes cantonaux ainsi qu'avec des prestataires de services régionaux dans le domaine social et de la santé <p>Activités 2017 – 2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régionalisation du Service spécialisé de l'insertion professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - 2017: accompagnement des travaux préparatoires de l'introduction du Service spécialisé régional de l'insertion professionnelle - Dès 2018: accompagnement de la mise en œuvre (si besoin, clarification de questions au niveau politique et stratégique au sein de l'organe de direction). - Pratique en matière de loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des données de base pour la collecte des limites de loyers tous les quatre ans - Recommandation pour fixer les limites de loyers à l'attention des autorités sociales - Réalisation des consultations préalables - 1 à 2 événements par an pour les autorités sociales et les services sociaux de la région sur un sujet actuel du domaine social et de la santé. - Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse (cf. FM 27) 		
Démarche, prochaines phases:		
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des tâches et projets en cours - Examen régulier du besoin d'agir et lancement de nouveaux projets 		

Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée	Coûts: 15'000 fr. par an pour clarifications, événements et petits projets (poste budgétaire 130.301) Les projets les plus importants doivent faire l'objet d'une budgétisation séparée ou être financés via le financement spécial en faveur de tâches régionales (cas échéant au moyen de la fortune). La participation de tiers (Canton, communes, autres) aux coûts doit être fixée au cas par cas.
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée	
Interdépendances, objectifs en concurrence: <ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec le domaine de tâches «Formation» (travail social scolaire) - Le projet de Service spécialisé régional de l'insertion professionnelle est mis sur les voies en collaboration avec la Direction de l'action sociale et de la sécurité de la Ville de Bienne (ASS). 	
Point de raccordement SACR: <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite à titre de tâche régionale dans le cadre de la Conférence partielle Bienne-Seeland. 	
Documentation: <ul style="list-style-type: none"> - Programme de travail annuel de l'organe de direction de la Conférence «Social et santé» - Régionalisation du Service spécialisé de l'insertion professionnelle Bienne-Seeland (25.03.2013) - Évaluation d'accompagnement du projet pilote «SSIP plus» (15.04.2013) - Planification d'offres régionales en matière d'encadrement et de soins ambulatoires ainsi qu'en milieu hospitalier et semi-hospitalier dans le cadre de la prévoyance vieillesse dans la région seeland.biel/bienne (22.12.2010) 	
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none"> - Le projet de régionalisation du Service spécialisé de l'insertion professionnelle est réalisé et la mise en œuvre s'effectue avec l'implication d'un grand nombre de services sociaux de la région. - Les bases servant à la fixation coordonnée des limites de loyers au plan régional sont disponibles, et la méthode est appliquée par un grand nombre de services sociaux de la région. - Des événements ont eu lieu conjointement avec des communes. - La vue d'ensemble des points en suspens / programme de travail est mise à jour. 	

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 9	
Coopération dans le domaine de tâches «Formation»					
Objectif:					
<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de positions et de stratégies communes sur les sujets de politique de la formation d'importance régionale. - Défense des intérêts des communes par rapport au Canton. - Lancement d'offres de formation et de projets semi-régionaux et régionaux. - Soutien des communes dans l'accomplissement de leurs tâches dans le domaine de l'école obligatoire. - Échange d'informations, réseautage et coordination entre les communes, le Canton (Inspection scolaire) et les écoles au niveau régional. 					
Lignes directrices:					
<ul style="list-style-type: none"> ... coopération plus étroite au niveau communal ... soutien des communes dans l'accomplissement de leurs tâches ... une offre satisfaisante et large en matière de formation 					
Intervenants:			Responsabilité:		
<input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (INS)			Association seeland.biel/bienne Conférence «Formation»		
Produit / Activités:					
L'organe de direction de la Conférence «Formation»					
<ul style="list-style-type: none"> - suit le développement des domaines importants sur le sujet aux plans fédéral, cantonal et communal, - lance si besoin des clarifications approfondies et des projets régionaux ou semi-régionaux, - permet l'échange d'opinions et d'expériences entre les communes, - se met en réseau avec des organes cantonaux ainsi qu'avec des instituts de formation dans la région. 					
Activités 2017 – 2020:					
<ul style="list-style-type: none"> - 1 événement par an pour les autorités communales quant à des sujets d'actualité en matière d'école obligatoire - Réseautage avec des écoles professionnelles et des gymnases <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête annuelle auprès des écoles professionnelles et des gymnases - Si besoin, lancement de travaux induits - Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne (cf. FM 28) 					
Démarche, prochaines phases:					
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des projets en cours / activités - Examen régulier du besoin d'agir et lancement de nouveaux projets 					
Réalisation:			Coûts:		
<input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			10'000 fr. /an : clarifications, événements et petits projets (poste budgétaire 130.2015)		
État de la coordination:			Les projets les plus importants doivent faire l'objet d'une budgétisation séparée ou être financés via le financement spécial en faveur de tâches régionales (cas échéant au moyen de la fortune). La participation de tiers (Canton, communes, autres) aux coûts doit être fixée au cas par cas.		
<input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					
Interdépendances, objectifs en concurrence:					
<ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec le domaine de tâches «Social et santé» (travail social scolaire) 					

Point de raccordement SACR: <ul style="list-style-type: none">- Poursuite à titre de tâche régionale dans le cadre de la Conférence partielle Bienne-Seeland.
Documentation: <ul style="list-style-type: none">- Programme de travail annuel de l'organe de direction de la Conférence «Formation»
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none">- L'atelier de travail annuel pour les communes en matière d'école obligatoire a eu lieu.- Entretien du réseautage avec les gymnases et les écoles professionnelles

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 10	
Géoportail régional «www.geoseeland.ch»					
Objectif: Mise à disposition d'un portail de données permettant à toutes les personnes intéressées un accès aisé et centralisé aux données de l'aménagement du territoire et à des cartes du Seeland.					
Lignes directrices: ... une culture de communication ouverte					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (JCE) <input checked="" type="checkbox"/> Géomètres seelandais <input checked="" type="checkbox"/> Autres (p. ex. TBS, CEBS)			Responsabilité: Association seeland.biel/bienne (Comité) pour les questions d'ordre organisationnel et conceptionnel Géomètres seelandais pour la mise sur pied et l'exploitation du portail de données		
Produit / Activités: - Exploitation du géoportail régional «www.geoseeland.ch» - Garantie de l'exploitation du serveur - Entretien et mise à jour des données existantes - Mise en ligne des plans de zones communaux - Mise en ligne de nouvelles données cantonales					
Démarche, prochaines phases: - Garantie de l'exploitation du serveur - Entretien et mise à jour des données existantes - Mise en ligne des plans de zones communaux - Mise en ligne de nouvelles données cantonales - Examen du positionnement de Geoseeland (site GIS communes, portails cantonaux, Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière RDPPF) et du financement (fin 2019)					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts: 27'000 fr. par an (2017 – 2019) Contribution aux frais d'exploitation selon la convention de prestations. La mise en ligne de nouveaux sujets et contenus doit faire l'objet d'un financement séparé.		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					
Interdépendances, objectifs en concurrence: - Éviter des chevauchements avec des sites Internet du Canton (géoportail, Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière RDPPF), des communes ou d'organisations (p. ex. Chambre économique Bienne-Seeland, Tourisme Bienne-Seeland). - Dès 2016, le Canton gèrera une banque de données des réserves des terrains à bâtir, de sorte que des relevés au niveau régional ne seront plus nécessaires. - La mise en ligne de nouveaux sujets pour s.b/b n'est pas prévue. Tout complément au portail régional «www.geoseeland» avec des contenus touristiques ou économiques a été rejeté après examen. Ce portail s'est établi comme un instrument technique auprès des usagers (services administratifs des constructions, planificateurs, architectes) et doit demeurer axé sur ce groupe d'utilisateurs.					
Point de raccordement SACR: - Examen du regroupement des géoportails du Seeland et du Jura bernois. - Poursuite à titre de tâche régionale pour la Conférence partielle «Bienne-Seeland»					

Documentation:

- Convention de prestations entre l'Association s.b/b et la Communauté de travail des géomètres seelandais 2015 – 2019 (22.09.2015).

Controlling (critères/indicateurs):

- Les phases définies ont eu lieu dans les délais.
- Saisie du nombre de consultations et des sujets consultés par mois (fin 2019)

seeland.biel/bienne	État: 26.10.2016	N° 12
Région solaire du Seeland		
<p>Objectif: L'objectif est un approvisionnement énergétique à long terme s'appuyant autant que possible sur des potentiels locaux et régionaux en matière d'énergies renouvelables. Le potentiel principal est l'énergie solaire. Par conséquent, il convient de positionner le Seeland en tant que région solaire. Pour cela, il faut fixer des objectifs en matière d'utilisation et d'approvisionnement, les suivre par le biais de mesures et les observer à l'aide d'une procédure de suivi (monitoring).</p>		
<p>Lignes directrices: ... le renforcement de la rentabilité et un équipement technique optimal de rang supérieur ... l'utilisation durable des ressources naturelles</p>		
<p>Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (TTE) <input checked="" type="checkbox"/> Régions Jura bienne et Centre Jura <input checked="" type="checkbox"/> Service de conseils en énergie <input checked="" type="checkbox"/> Autres (p. ex. EAE)</p>	<p>Responsabilité: Association seeland.biel/bienne Conférence «Approvisionnement et élimination»</p>	
<p>Produit: Objectifs visés et mesures, entre autres: Le potentiel représenté par l'énergie solaire dans le Seeland est de plus en plus exploité, et la part de l'approvisionnement énergétique s'accroît en permanence. -> Bilan entre besoin énergétique et potentiel solaire du Seeland -> Valeurs cibles -> Concept de suivi Les communes utilisent leur marge de manœuvre pour assurer un approvisionnement énergétique décentralisé, local et régional. -> Immeubles communaux / fonction d'exemple de la commune -> Modèle de participation citoyenne -> Solutions exemplaires / Installation pilote d'approvisionnement énergétique décentralisé, bases de planification et de processus Chacun peut acheter du courant solaire seelandais ou le produire et le vendre. -> Bourse au courant solaire -> Label pour le courant solaire du Seeland</p>		
<p>Démarche, prochaines phases: - Phase préliminaire (2017): élaboration d'une esquisse de projet avec détails sur la stratégie et des projets partiels, planification du déroulement et des coûts, élaboration d'un concept de suivi (monitoring). - Clarification de la coopération avec la Plateforme solaire Seeland. - Dès 2017/2018: lancer et réaliser des projets partiels conformément à la stratégie.</p>		
<p>Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée</p>	<p>Coûts: - 2017: 10'000 fr. (phase préliminaire) + 20'000 fr. (lancement du projet) - 2018 – 2020: 30'000 fr. par an</p>	

État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input checked="" type="checkbox"/> Coordination en cours <input type="checkbox"/> Coordination réglée	Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 40% (*) <input checked="" type="checkbox"/> Association s.b/b: 60% La participation du Canton et d'autres participants / intéressés doit être clarifiée dans le cadre de la proposition de projet.
Interdépendances, objectifs en concurrence, observations: Les communes disposent d'une marge de manœuvre considérable pour concevoir leur futur énergétique. L'encouragement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables est avantageux pour elles à maints égards. La consommation d'énergie est réduite et l'approvisionnement énergétique s'appuie en grande partie sur le potentiel régional. La mise en œuvre des mesures nécessaires est certes liée à des investissements, mais réduit la dépendance vis-à-vis de l'étranger et génère une valeur ajoutée à moyen et à long terme dans la région. Pour pouvoir exploiter ce potentiel, il faut fixer une stratégie en temps utile, afin que l'artisanat local puisse se préparer aux nouvelles exigences qui les attendent. <u>Plateforme solaire Seeland</u> Le développement des projets NPR lancé par s.b/b a conduit à la création de l'Association «Plateforme solaire Seeland» par les quatre Cités de l'énergie que sont Bienne, Brugg, Lyss et Nidau (4 juillet 2013). La «Plateforme solaire Seeland» a débuté ses activités opérationnelles dans le cadre de la phase de démarrage soutenue, mais elle doit devenir autosuffisante dès 2016. L'objectif fondamental est l'encouragement de la production d'énergie durable dans la région à partir d'installations solaires. Elle entend être une plaque tournante d'information et de mise en réseau compétente motivant les intervenants du marché en offrant de nombreux produits et services visant à réaliser des installations solaires. Elle couvre ainsi déjà une partie essentielle de la mise en œuvre du projet «Région solaire du Seeland». Il est clair que le projet «Région solaire du Seeland» doit être relié aux activités de la «Plateforme solaire Seeland». Les questions correspondantes doivent être clarifiées dans le cadre de la phase préliminaire.	
Point de raccordement SACR: - - Poursuite à titre de tâche régionale dans le cadre de la Conférence partielle «Bienne-Seeland».	
Documentation: - Loi cantonale sur l'énergie, Plan directeur cantonal, Stratégie énergétique du Canton de Berne - Energie Suisse pour les communes, Label «Cité de l'énergie» - Convention bernoise sur l'énergie BEakom - Plateforme solaire Seeland, documents divers - Organe de direction de la Conférence «Approvisionnement et élimination», document de travail relatif à l'idée de projet «Région solaire du Seeland» (état au 08.08.2016)	
Controlling (critères/indicateurs): - À définir dans l'esquisse de projet / de la proposition de projet.	

seeland.biel/bienne	État: 26.10.2016	N° 13
Mise en œuvre des mesures selon la Planification agricole du Seeland occidental		
Objectif: Les sols fertiles importants pour l'agriculture doivent être conservés et améliorés. Les infrastructures nécessaires à une production rentable et durable doivent être mises à disposition. Les mesures d'amélioration structurelle ont pour but de permettre un développement rural durable à long terme.		
Lignes directrices: ... le renforcement de sa puissance économique et un équipement technique optimal de rang supérieur ... l'utilisation durable des ressources naturelles ... l'encouragement de points forts spécifiques régionaux		
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne ECO, EOS, OED, OACOT, OAN, IP, JI, MIC) <input checked="" type="checkbox"/> Syndicat de communes du district du Lac <input checked="" type="checkbox"/> Bourgeoisies <input checked="" type="checkbox"/> Syndicats d'améliorations foncières <input checked="" type="checkbox"/> Pro Agricultura Seeland PAC <input checked="" type="checkbox"/> JCE, IGG <input checked="" type="checkbox"/> Organisations diverses: OAS, Association des producteurs de légumes, Réseau de biotopes, organisations protectrices	Responsabilité: Association seeland.biel/bienne Conférence «Anet/Cerlier» (CP) Concernant la mise en œuvre des diverses mesures, la compétence est fixée dans le cadre de la Planification agricole du Seeland occidental.	
Produit: La Conférence Anet/Cerlier veille à ce que la mise en œuvre des mesures projetées soit introduite par les intervenants directement concernés et qu'elles soient harmonisées entre elles, que ce soit au plan du contenu ou au niveau organisationnel. Tâches: - Lancement, coordination et controlling des mesures selon la Planification agricole du Seeland occidental (liste intégrale des mesures avec intervenants, voir sous Observations): - Collaboration au sein du Comité de pilotage du projet «Cartographie des sols du Grand Marais» (direction : PAC). - Sur la base des résultats de la cartographie des sols (carte des pronostics), établissement d'un plan d'inventoriage avec les sols précieux à revaloriser (plan d'inventoriage des sols) et enregistrement des prises de position en cas de nouvelles affectations sollicitant des sols. - Garantie de soins apportés dans les règles de l'art aux valeurs naturelles existantes et promotion d'une mise en réseau judicieuses dans les espaces écologiques déficitaires. Compte tenu de la qualité des sols, il convient de désigner des zones appropriées pour des mesures de remplacement et de compensation. - Élaboration d'un programme de mise en œuvre destiné à rénover et à entretenir le réseau de chemins.		
Démarche: - Garantie de la coordination avec PAC, participation aux séances du Comité directeur (sans droit de vote). - Introduction et accompagnement de la mise en œuvre des mesures et/ou de la réalisation du projet.		

Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée	Coûts de mise en œuvre / Coordination: 10'000 fr. par an Clef de répartition : <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 50% <input checked="" type="checkbox"/> Association s.b/b: 50%
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée	Coûts de l'élaboration de la carte des sols (partie région/communes): 160'000 fr. (répartition sur 5 ans maxi) Clef de répartition : <input checked="" type="checkbox"/> Association s.b/b: 75% (120'000 fr.) <input checked="" type="checkbox"/> Communes: 25% (40'000 fr.)
Interdépendances, objectifs en concurrence, remarques: <ul style="list-style-type: none"> - Il convient de constituer des collectivités responsables locales ou dépassant le cadre local pour la réalisation de chaque mesure. En outre, il faut garantir l'harmonisation au plan des contenus et de l'organisation. Le financement de chaque série de mesures et/ou collectivités responsables doit être garanti. Ce financement des diverses séries de mesures est assuré par la collectivité responsable concernée et/ou la Confédération et le Canton ainsi que celui des collectivités responsables. - Il faut garantir la durabilité des séries de mesures destinées à rénover les infrastructures agricoles. Les requêtes des propriétaires fonciers ainsi que les exigences en matière d'agriculture, de paysages, de nature et de tourisme doivent être harmonisées entre elles. 	
Observations: Liste des mesures fixées avec la planification agricole (FM) ainsi que des intervenants responsables entre parenthèses: FM1: Conservation des sols/Amélioration des terres cultivées: garantie des surfaces de production (CEP) FM2: Écologie, garantie des valeurs naturelles, réseautage (CEP, PAC, Réseau de biotopes, collectivités responsables OQE) FM3: Production maraîchère intensive, zone d'agriculture intensive: (CEP, communes, syndicats d'amélioration foncière) FM4a: Amélioration des terres cultivées: carte des sols et concept d'assainissement (PAC, CEP) FM4b: Amélioration des terres cultivées: assainissement de tourbières (PAC, syndicats d'amélioration foncière, propriétaires fonciers) FM5: Entretien et assainissement des canaux intérieurs: (OED, syndicats d'amélioration foncière) FM6: Évacuation des eaux, drainages des surfaces (syndicats d'amélioration foncière) FM7: Irrigation (syndicats d'amélioration foncière, OED, sociétés d'irrigation encore à constituer) FM8: Entretien et rénovation des chemins: (CEP, communes, PAC, syndicats d'amélioration foncière) FM9: Controlling (CEP) FM10: Mise en œuvre de la coordination (CEP)	
Point de raccordement SACR: <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite en tant que tâche régionale au sein de la Conférence partielle «Bienne-Seeland». 	
Documentation: <ul style="list-style-type: none"> - Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland: (décision 26 juin 2012, approbation octobre 2012) est remplacé par le Plan directeur CRTU Bienne-Seeland de 2^e génération (approbation 2017). - Planification agricole du Seeland occidental: décidée par les communes en juin/juillet 2014 (module 1: analyse/relevé de l'état réel; module 2: scénarios et stratégies; module 3: objectifs fondamentaux; modules 4 et 5: mesures/controlling) 	
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none"> - Des collectivités responsables correspondantes ont été constituées pour la réalisation des mesures, et de premières phases visant l'assainissement des infrastructures ont été introduites. 	

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 16	
Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports EDT» Bienne-Seeland					
Objectif: Mise en œuvre et actualisation du Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports EDT» Bienne-Seeland					
Lignes directrices: ... l'utilisation durable des ressources naturelles.					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (JCE / TTE / ECO) <input checked="" type="checkbox"/> CI STED (entreprises)			Responsabilité: Association seeland.biel/bienne Conférence «Carrières, décharges et transports CDT»		
Produit / Activités: Le Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports EDT» Bienne-Seeland est mis en œuvre. Il s'agit notamment de s'atteler aux tâches suivantes (décision de l'Assemblée des membres du 26 juin 2012): - coordination continue et poursuite de la planification de l'extraction des matériaux et des décharges dans le Seeland, - suivi et contrôle du développement des sites de décharge et d'extraction, - réalisation des procédures ordinaires, afin de déterminer des coordinations réglées (2017 : sites de Gryfenberg et de Beichfeld), - approfondissement des effets d'une surenchère potentielle de sites de décharge en coopération avec le Canton et les régions voisines, - examen du Plan directeur EDT au vu du Plan directeur cantonal modifié et de la législation (surtout concernant les surfaces d'assolement) et examen de la prise en compte de nouveaux sites dans le Plan directeur cantonal.					
Démarche, prochaines phases: - L'étude relative aux réserves de matériaux de remblai et de décharges est disponible depuis le printemps 2014. En dehors du plan directeur EDT, elle sert de base pour apprécier les projets d'extraction de matériaux et de décharges. - L'organe de direction du Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports EDT» Bienne-Seeland exécute les tâches en fonction des besoins et traite des affaires actuelles.					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts: 20'000 fr. par an Clef de répartition des coûts ordinaires <input checked="" type="checkbox"/> CI STED: 50% <input checked="" type="checkbox"/> Association s.b/b: 40% <input checked="" type="checkbox"/> Repla GB: 10%		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					
Interdépendances, objectifs en concurrence, observations: - Il faut tenir compte lors de la mise en œuvre d'interdépendances et de conflits éventuels avec le Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland. - Il faut tenir compte du concept de gestion des matériaux issus du contournement de Bienne par l'A5 lors des clarifications concernant les réserves de matériaux de remblai et de décharges.					

Point de raccordement SACR: <ul style="list-style-type: none">- Poursuite à titre de tâche obligatoire de la Conférence régionale.
Documentation: <ul style="list-style-type: none">- Plan directeur EDT Bienne-Seeland (extraction de matériaux, décharges et transports). Adopté le 26 juin 2012 et approuvé le 9 août 2012.- Fixation et prévision relatives aux réserves de matériaux de remblai et de décharges 2014 – 2033 (2014)
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none">- Assurer des réserves suffisantes (selon consignes du Plan sectoriel EDT)- Conversion de résultats intermédiaires en fixations et en réserves suffisantes dans la planification de l'utilisation.

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 17	
Communication et relations publiques					
Objectif: Améliorer le degré de notoriété de l'Association seeland.biel/bienne et promouvoir la compréhension pour une coopération régionale auprès de la population et des autorités, intensification de la communication avec des milieux intéressés.					
Lignes directrices: ... une culture de communication ouverte					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Chambre économique Bienne-Seeland <input checked="" type="checkbox"/> Tourisme Bienne-Seeland <input checked="" type="checkbox"/> Organisations régionales <input checked="" type="checkbox"/> Conférence des Maires <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren			Responsabilité: Association seeland.biel/bienne Comité directeur		
Produit / Activités: - Information régulière dans les médias nationaux et dans les organes d'information des communes quant aux activités de l'Association seeland.biel/bienne. - Vaste compte rendu lors de résultats ou de décisions (annonces de succès). - Compte rendu compréhensible sur des sujets et projets régionaux (rapports aux médias, entretiens). - Présence accrue des intervenants régionaux.					
Démarche, prochaines phases: 1. Élaboration d'un concept de communication: - Examen et définition des objectifs, groupes cibles, contenus et moyens de communication. - Renouvellement du site Internet www.seeland-biel-bienne.ch et, si besoin, introduction de nouveaux moyens de communication (p. ex. Bulletin d'information) selon le Concept de communication. 2. Les activités actuelles sont poursuivies jusqu'à la mise en œuvre: - Poursuite systématique des communications du Comité directeur aux communes et aux parlementaires. - Traitement des informations destinées aux médias, aux bulletins d'information des communes et aux organes de publication officiels (Feuilles officielles). - 2 à 4 articles annuels dans les médias régionaux sur les points forts de la coopération régionale - Conférences de presse lors d'événements importants - Mise à jour durable du site Internet www.seeland-biel-bienne.ch					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts: 20'000 fr. par an pour les activités déployées jusqu'ici (montant intégré dans le poste budgétaire 010.300) 10'000 fr. (Concept de communication) 40'000 fr. (Mise en œuvre)		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					
Interdépendances, objectifs en concurrence: - Coordination avec des projets allant dans le même sens auprès d'organisations, de médias, etc. - Coordination avec la mesure 2 (FM 2 «Mise sur pied d'une conférence régionale»)					

Point de raccordement SACR:

- Conjointement avec la région «Jura-Bienne»

Controlling (critères/indicateurs):

- Les phases définies ont eu lieu dans les délais.

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 18	
Remise en état des paysages de la rive gauche du lac de Bienne					
Objectif: Mise en œuvre du Plan directeur «Rive gauche du lac de Bienne» du 26 octobre 2005 (intégré depuis 2012 dans le plan directeur / CRTU Bienne-Seeland) en tant que tâche conjointe des intervenants de la Confédération, du Canton, des régions, des communes et autres.					
Lignes directrices: l'utilisation durable des ressources naturelles un développement équilibré en termes d'urbanisation et de transports le renforcement de sa puissance économique et un équipement technique optimal de rang supérieur					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Association seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Région «Jura-Bienne» <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne: TTE et JCE <input checked="" type="checkbox"/> Confédération: OFROU, OFT, OFEV, CFNP <input checked="" type="checkbox"/> Autres: CRT, CFF, LTB <input checked="" type="checkbox"/> Organisations protectrices régionales			Responsabilité: JCE (coordination) Association seeland.biel/bienne pour le travail de lobby et des mesures inhérentes à l'urbanisation et au paysage TTE pour la desserte par les transports publics OFROU pour des mesures A5 OFT/CFF pour le tunnel de Gléresse		
Produit / Activités: - Concrétisation du concept visé dans le Plan directeur pour l'A5 avec les tunnels de contournement de Vigneules, Tüscherz-Alfermé, Douanne et La Neuveville ainsi qu'avec la déconstruction et le réaménagement des traversées des sites délestés - Réalisation du tunnel CFF de Gléresse, nouvelles desserte de Gléresse par bus et déconstruction du tracé CFF à Gléresse - Mise en œuvre du développement visé des sites et des paysages - Mise en œuvre des mesures relatives à la circulation des deux-roues					
Démarche, prochaines phases: Coordination courante dans le cadre de la Conférence «Rive gauche du lac de Bienne». Activités et résultats visés pour la période 2017 – 2020: - Nouvelle étude du portail Est du tunnel de l'A5 à Douanne et procédure d'approbation (TTE/OFROU/DETEC) - Élaboration d'un concept d'entretien UplaNS pour l'A5 (OFROU) - Élaboration d'une étude d'objet pour le tunnel CFF de Gléresse (OFT/CFF) - Introduction du concept visé dans le Plan directeur pour l'A5 par l'OFROU (priorité: tronçon Vigneules-Douanne Est; jusqu'ici, l'OFROU s'est exprimé contre cette phase) - Concept de réaménagement du secteur Douanne-Bispchal (seeland.biel/bienne) - Avant-projet (2016 – 2017) et projet de construction (2018 – 2020), tunnel CFF à Gléresse (OFT/CFF) - Plan directeur supracommunal de réaffectation du tracé CFF «La Neuveville – Douanne» (seeland.biel/bienne). - Mise en œuvre du concept d'itinéraire cyclable Schlössli – Douanne (commune de Douanne-Tüscherz). - Coordination des sujets d'actualité					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts de la coordination: 20'000 fr. par an Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> s.b/b: 50% <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 50%		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée			Coûts du Plan directeur pour la réaffectation du tracé CFF : 2017 : 70'000 fr. 2018 : 20'000 fr.		

	<p>Clef de répartition:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> CFF: 50% <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 25% <input checked="" type="checkbox"/> s.b/b: 12,5% <input checked="" type="checkbox"/> Communes : 2,5% <p>Coûts du concept de réaménagement Douanne-Bipschal</p> <p>En suspens</p> <p>Pour les coûts de planification et d'accompagnement d'autres projets, il faut encore fixer une clef de répartition entre les intervenants concernés.</p>
<p>Interdépendances, objectifs en concurrence, observations:</p> <p>Observations générales:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Plan directeur «Rive gauche du lac de Biemme» a été intégré dans le Plan directeur / CRTU Biemme-Seeland du 26 juin 2012 (décision de l'Association seeland.biel/bienne du 26 juin 2012, approbation du Canton en octobre 2012). Mise à jour dans le cadre du plan directeur / CRTU de 2^e génération (approbation en 2017). - Des organes fédéraux sont compétents pour la mise en œuvre des mesures A5 et CFF. Un soutien cantonal est une condition obligatoire pour la mise en œuvre du Plan directeur, ce qui est garanti avec la fiche de mesures R_06 du Plan directeur cantonal. - Dans le détail, des objectifs en concurrence (p. ex. portails des tunnels) peuvent survenir entre le concept d'assainissement esquissé dans le Plan directeur et les projets de mise en œuvre concrets. De plus, des interdépendances existent entre les divers projets. Une bonne coordination et l'implication en temps utile des intervenants revêtent donc une très grande importance, et cela doit être garanti dans le cadre de la Conférence «Rive gauche du lac de Biemme». <p>Observations sur l'état d'avancement de divers projets:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tunnel CFF à Gléresse est compris dans le projet FAIF de la Confédération destiné à pérenniser le financement de l'infrastructure ferroviaire. L'étude d'objet avec la fixation du tracé de ligne a été achevée en 2015. - Tunnel A5 à Douanne: le Tribunal administratif fédéral a suspendu l'approbation du projet définitif. La suite de la procédure doit être fixée par le Canton et l'OFROU. - Concept de réaménagement du secteur Douanne – Bipschal: dans une première phase, soit jusqu'à début 2013, la Conférence «Rive gauche du lac de Biemme» a établi le besoin d'agir (situation actuelle, incidences, portail Est du tunnel CFF à Gléresse, incidences de la déconstruction du creux de l'A5). Elle fixe la marche à suivre en coopération avec les responsables des CFF et de l'A5. - L'approbation du projet général du tunnel A5 de Vigneules a eu lieu en même temps que le projet général de la branche Ouest (2014). - L'OFROU prépare la planification de l'entretien (UPlaNS) pour l'A5 (avant-projet 2014); la date de mise en œuvre est encore pendante. Si nécessaire, les mesures doivent être harmonisées avec le projet à long terme. - Des mesures d'urgence visant à entretenir et à accroître la sécurité du trafic sur l'A5 sont déjà en cours de mise en œuvre. 	
<p>Documentation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan directeur / CRTU Biemme-Seeland: (décision 26 juin 2012, approbation octobre 2012) est remplacé par le Plan directeur CRTU Biemme-Seeland de 2^e génération (approbation 2017). - Plan directeur cantonal, fiche de mesures R_06 - Concept d'itinéraire cyclable «Douanne – Schlössli» - Concept de réaménagement du secteur «Douanne – Bipschal», 1^{re} phase (2013) 	
<p>Controlling (critères/indicateurs):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner périodiquement à quel point les mesures prévues dans le Plan directeur «Rive gauche du lac de Biemme» (fiches d'objets 1 - 7) ont pu être mises en œuvre. 	

seeland.biel/bienne	État: 26.10.2014	N° 22
Organe de coordination «Nature + Paysage»		
<p>Objectif: L'organe de coordination «Nature + Paysage» est le service spécialisé régional pour les secteurs de la nature et des paysages. Il est destiné à conserver, à promouvoir et à développer la variété écologique et les paysages et sert de plaque tournante pour le réseautage des intervenants. L'organe de coordination «Nature + Paysage» veille à la mise sur pied et à l'exploitation du Pool régional des mesures de remplacement et de compensation écologique (PRMR).</p>		
<p>Lignes directrices: ... l'utilisation durable des ressources naturelles</p>		
<p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Syndicat de communes du district du lac FR <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (JCE, TTE, ECO) <input checked="" type="checkbox"/> Organisations (OAS, Producteurs de légumes, PAC, Réseau de biotopes, Action paysages, Pro Natura, Réseau du lac de Bienne, OCQP, Fonds écologique FMB-BKW, etc.) 	<p>Responsabilité: seeland.biel/bienne Conférence «Aménagement du territoire et paysages» avec le soutien du groupe de travail «Nature + Paysage»</p>	
<p>Produit / Activités: Tâches générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organe de coordination fonctionne en tant que plaque tournante pour le réseautage des intervenants dans le domaine de la nature et des paysages. - L'organe de coordination accompagne et soutient les tâches régionales selon le Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland (mesures C2 «Rives du lac de Bienne», C3 «Rives des cours d'eau», C5 «Paysage à protéger / Zones agricoles», C6 «Développement écologique du paysage»). - L'organe de coordination sert à harmoniser et à lancer des projets régionaux et suprarégionaux dans le domaine du développement et de l'entretien des paysages et crée ainsi des conditions préalables idéales pour leur mise en œuvre. Projets possibles : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion intégrale des eaux Seeland-Broye - Conseils de l'OCQP (mise en œuvre du projet cantonal de réseautage et de qualité du paysage) - Mise en œuvre de la planification agricole du Seeland occidental - Rives du lac : coordination de l'espace réservé aux eaux / risques naturels / entretiens de la rive naturelle. - Biodiversité dans l'espace urbain - Lutte contre les néophytes - Offre aux intervenants d'une information réciproque et d'un transfert de savoir <p>Mise sur pied et exploitation du PRMR (y c. phase expérimentale 2017 – 2018):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite et documentation du PRMR - Gestion d'une banque de données actualisée avec mesures de remplacement potentielles - Examen de l'adéquation des mesures de remplacement annoncées - Transmission de mesures de remplacement aux responsables de projets tenus au remplacement - Coordination de la conclusion de contrats entre les soumissionnaires et/ou détenteurs de mesures de remplacement et les responsables de projets tenus au remplacement. 		
<p>Démarche, prochaines phases:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite de l'organe de coordination «Nature + Paysage» et du PRMR selon convention de prestations - Évaluation de la phase expérimentale 2017 – 2018 et décision quant à la poursuite 		

Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2018 (phase expérimentale) <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure	Coûts des tâches générales: 2017: 15'000 fr. 2018: 15'000 fr. Années suivantes: en suspens
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée	Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 50% <input checked="" type="checkbox"/> s.b/b: 50% Coûts PRMR Autonomie financière grâce aux contributions des responsables du projet. Garantie de déficit assumée par s.b/b pour la phase expérimentale: 2017: 10'000 fr. 2018: en suspens
Interdépendances, objectifs en concurrence, remarques: <ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation avec les intérêts de tous les intervenants concernés et les requêtes en matière de nature et de paysages selon les contenus du Plan directeur. - Dans l'agglomération biennoise, un premier pas a été franchi vers la mise en œuvre de la mesure C_2 avec le Plan directeur de la baie du lac de Biemme. À l'avenir, la coordination des diverses tâches doit ainsi être renforcée dans les communes bordant le lac de Biemme. En outre, le besoin d'agir doit être défini avec le Canton et les communes. - Implication des communes du district du lac, Canton de Fribourg, dans le Grand Marais. 	
Point de raccordement SACR <ul style="list-style-type: none"> - PRMR: examiner la coopération avec la région «Jura-Bienne» - Poursuite en tant que tâche régionale au sein de la Conférence régionale. 	
Documentation: <ul style="list-style-type: none"> - Plan directeur / CRTU Biemme-Seeland: (décision 26 juin 2012, approbation octobre 2012) est remplacé par le Plan directeur CRTU Biemme-Seeland de 2^e génération (approbation 2017). - Plan régional de mesures de remplacement et de compensation écologique (Sigmaplan AG, Action paysage Biemme-Seeland S.A., Ad!vocate) - Documents relatifs à divers projets (Gestion intégrale des eaux Seeland-Broye, Planification agricole du Seeland occidental, etc.) 	
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none"> - Phase expérimentale: fonction et action de l'organe de coordination et du PRMR. 	

seeland.biel/bienne	État: 26.10.2016	N° 23
<p>Coopération dans les domaines de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination (énergie, approvisionnement en eau, évacuation des eaux urbaines, déchets)</p>		
<p>Objectif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échange d'informations, réseautage et coordination entre les communes, le Canton et les intervenants régionaux dans le domaine de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination. - Élaboration de positions et de stratégies conjointes sur des sujets d'importance régionale dans les domaines de de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination. - Détection rapide de problèmes au niveau régional, y compris le besoin d'agir, dans les domaines de de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination, élaboration d'approches de solutions axées sur les objectifs et lancement de projets régionaux et semi-régionaux. - Accompagnement et soutien de l'organe «Conseils en énergie du Seeland». - Accompagnement et soutien ciblés de projets régionaux dans le domaine de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination (p. ex. Plateforme solaire Seeland, Plan directeur de l'énergie de l'agglomération biennoise, Plan directeur éolien régional). - Lancement de projets NPR dans le domaine de l'utilisation durable des ressources naturelles. 		
<p>Lignes directrices:</p> <ul style="list-style-type: none"> ... le renforcement de la rentabilité et un équipement technique optimal de rang supérieur ... l'utilisation durable des ressources naturelles 		
<p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (TTE) <input checked="" type="checkbox"/> Association régionale «Jura-Bienne» <input checked="" type="checkbox"/> Conseils en énergie du Seeland <input checked="" type="checkbox"/> Plateforme solaire Seeland 	<p>Responsabilité:</p> <p>seeland.biel/bienne Conférence «Approvisionnement et élimination»</p>	
<p>Produit / Activités:</p> <p>L'organe de direction de la Conférence «Approvisionnement et élimination»</p> <ul style="list-style-type: none"> - suit le développement de thèmes importants aux niveaux fédéral, cantonal et communal; - initie si besoin des clarifications approfondies et des projets régionaux ou semi-régionaux; - permet des échanges d'opinions et d'expériences entre les communes et les intervenants dans le domaine de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination; - se met en réseau avec des organes cantonaux et des intervenants actifs au plan régional dans le domaine de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination. <p><u>Activités 2017 – 2020:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du Plan sectoriel des déchets / Loi sur les déchets: accompagnement de la mise en œuvre de la Loi révisée sur les déchets; manifestation sur le thème des déchets, clarification du besoin de coordination pour des collectes séparées. - Mise en œuvre de la Stratégie de l'eau au niveau cantonal: prise en charge de tâches de coordination, par exemple dans les domaines <ul style="list-style-type: none"> - Regroupement des communautés des eaux - Mesures d'assainissement des eaux souterraines dans le réseau de canalisations - Clarification des périmètres des STEP - Coopération dans le domaine énergétique: <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement et soutien de l'organe «Conseils en énergie du Seeland» (entre autres, entretiens semi-régionaux). - Accompagnement et, si besoin, soutien d'activités de la «Plateforme solaire Seeland». - Projet «Région solaire du Seeland» (cf. FM 12). - Accompagnement de la mise en œuvre du Plan directeur de l'énergie de l'agglomération biennoise. - Accompagnement du Plan directeur éolien régional (cf. FM 26). 		

Démarche, prochaines phases: <ul style="list-style-type: none"> - Fixation annuelle d'un point fort; programme et réalisation. - Poursuite des projets et activités en cours. - Examen régulier du besoin d'agir et lancement de nouveaux projets. 	
Réalisation: <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée 	Coûts: 10'000 fr. par an pour des clarifications, la réalisation de manifestations et de petits projets (poste budgétaire 130.304). De plus grands projets font l'objet d'une budgétisation séparée ou attribués au financement spécial de tâches régionales (cas échéant, fortune). La participation de tiers aux coûts (Canton, communes, autres) doit être fixée au cas par cas.
État de la coordination: <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée 	
Interdépendances, objectifs en concurrence: <ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec la Conférence «Économie et tourisme» eu égard au lancement de projets NPR. - Exploiter des synergies et éviter des chevauchements avec les offres de l'organe «Conseils en énergie du Seeland» et de la «Plateforme solaire Seeland». 	
Point de raccordement SACR : <ul style="list-style-type: none"> - Examen de la coopération avec la région «Jura Bienne». 	
Documentation: <ul style="list-style-type: none"> - Affaires en suspens / besoin d'agir (mise à jour périodique) - Point fort / programme de travail (annuel) 	
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none"> - Le projet «Région solaire du Seeland» est lancé (propres indicateurs). - Points forts annuels traités. 	

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 24	
Coopération dans les domaines de tâches de l'économie et du tourisme					
Objectif:					
<ul style="list-style-type: none"> - Échange d'informations, réseautage et coordination entre les communes, le Canton et des organismes régionaux dans les domaines de l'économie et du tourisme. - Élaboration de positions et de stratégies conjointes sur des sujets d'importance régionale dans les domaines de de tâches de l'économie et du tourisme. - Lancement de projets régionaux et semi-régionaux. 					
Lignes directrices:					
<ul style="list-style-type: none"> ... le renforcement de la rentabilité et un équipement technique optimal de rang supérieur. ... l'encouragement de points forts spécifiques régionaux. 					
Intervenants:			Responsabilité:		
<input checked="" type="checkbox"/> seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (VOL) <input checked="" type="checkbox"/> Association régionale «Jura-Bienne» <input checked="" type="checkbox"/> TBS <input checked="" type="checkbox"/> CEBS			seeland.biel/bienne Conférence «Économie et tourisme»		
Produit / Activités:					
L'organe de direction de la Conférence «Économie et tourisme» <ul style="list-style-type: none"> - suit le développement de thèmes importants aux niveaux fédéral, cantonal et communal; - initie si besoin des clarifications approfondies et des projets régionaux ou semi-régionaux; - permet des échanges d'opinions et d'expériences entre les communes et les intervenants dans le domaine de tâches de l'approvisionnement et de l'élimination; - se met en réseau avec des organes cantonaux et des intervenants actifs au plan régional dans le domaine de tâches de l'économie et du tourisme. 					
<u>Activités 2017 – 2020:</u>					
<ul style="list-style-type: none"> - Événement annuel pour les autorités communales sur un sujet d'actualité du domaine touristique. - Coordination avec Tourisme Bienne-Seeland (TBS) et Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS), représentation s.b/b dans les comités directeurs respectifs. - Mise en œuvre des nouvelles consignes cantonales de la Loi sur le développement du tourisme (LDT) concernant la réglementation de la taxe d'hébergement. - Si besoin, lancement ou participation dans des projets du domaine de tâches de la Conférence «Économie et tourisme». 					
Démarche, prochaines phases:					
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des projets et activités en cours. - Examen régulier du besoin d'agir et lancement de nouveaux projets. 					
Réalisation:			Coûts:		
<input checked="" type="checkbox"/> 2017 – 2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			10'000 fr. par an pour des clarifications, la réalisation de manifestations et de petits projets (poste budgétaire 130.302). De plus grands projets font l'objet d'une budgétisation séparée ou attribués au financement spécial de tâches régionales (cas échéant, fortune). La participation de tiers aux coûts (Canton, communes, autres) doit être fixée au cas par cas.		
État de la coordination:					
<input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					

Interdépendances, objectifs en concurrence: <ul style="list-style-type: none">- Coordination avec la Conférence «Formation» pour des thèmes et des tâches concernant la formation professionnelle.- Exploiter des synergies et éviter des chevauchements avec des offres TBS et CEBS.
Point de raccordement SACR : <ul style="list-style-type: none">- Poursuivre la coopération avec la région «Jura Bienne».
Documentation: <ul style="list-style-type: none">- Affaires en suspens / programme de travail (annuel)
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none">- Les événements avec les autorités communales ont eu lieu.- La vue d'ensemble des affaires en suspens / programme de travail a été mise à jour.

seeland.biel/bienne	État: 26.10.2016	N° 25
Concept global de mobilité, branche Est de l'A5		
Objectif: Pour la période entre l'ouverture de la branche Est de l'A5 prévu vers la fin de l'été 2107 et la mise en service de la branche Ouest de l'A5 (au plus tôt en 2032), il convient de garantir la fonctionnalité du réseau routier dans le secteur de la branche Ouest par la mise en œuvre d'une stratégie appropriée. Ledit Concept global de mobilité, branche Est de l'A5 (2016) en fait partie. Il a pour but de minimiser de délester le réseau routier du trafic individuel motorisé (TIM) dans le secteur de la branche Ouest de l'A5, d'accroître la part des transports publics et de la mobilité douce par rapport à l'ensemble des moyens de transport et, enfin, de garantir la fluidité du trafic.		
Lignes directrices: ... un développement équilibré en termes d'urbanisation et de transports.		
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes de l'agglomération biennoise <input checked="" type="checkbox"/> Conférence régionale des transports (CRT) <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (OPC AICII, CEP / OCAOT / OTP) <input checked="" type="checkbox"/> OFROU	Responsabilité: seeland.biel/bienne Conférence «Agglomération Bienne/Lyss» avec le soutien du groupe de travail en charge de l'organisation du territoire et des transports. Pour la réalisation des divers projets, la responsabilité incombe aux organes cantonaux et communaux compétents.	
Produit: L'élaboration et la mise en œuvre d'un concept global de mobilité vise à ce que la charge du réseau routier due au TIM ne dépasse pas celle enregistrée à ce jour dans le secteur Nidau / Port / Centre Bienne. Pour cela, la charge TIM estimée à 47'000 véhicules à moteur par jour (heures de pointe) à la place Guido-Müller doit être réduite de 20% en reportant quelque 9'000 trajets TIM sur les transports publics et la mobilité douce. La fonctionnalité du réseau routier aux heures de pointe doit être garantie par des mesures de gestion du trafic. La mise en œuvre a lieu grâce à une série de mesures d'urgence coordonnées et à d'autres mesures à prendre dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'agglomération et du Plan directeur MaC (cf. aussi FM 4).		
Démarche, prochaines phases: - Préparation et coordination des mesures d'urgence selon les modules du programme de mise en œuvre (2016/2017): A Task Force Transports / Suivi des transports / Gestion du trafic à court terme B Communication dépassant le cadre des projets individuels / Gestion de la mobilité (en complément à mobiclick) C Stationnement au centre-ville (Bienne/Nidau) D Liaisons cyclistes Ipsach-Nidau-Bienne Centre / Port-Nidau-Bienne Centre / Raccordement de Nidau E Exploitation expérimentale de liaison par bus «Brügg – Champs-de-Boujean» / Bienne – Ipsach Oberdorf (par CRT) - Réalisation/exploitation/coordination des mesures d'urgence selon les modules du programme de mise en œuvre (2017/2018): A Task Force «Transports» / Suivi des transports / Gestion à court terme des transports B Communication dépassant le cadre des projets individuels / Gestion de la mobilité (en complément à mobiclick) C Stationnement au centre-ville (Bienne/Nidau) (par communes-sièges) D Liaisons cyclistes Ipsach – Nidau – Bienne Centre / Port – Nidau – Bienne Centre / Raccordement de Nidau (par communes-sièges / propriétaires des routes) E Exploitation expérimentale de liaison par bus «Brügg-Champs-de-Boujean» / Bienne-Ipsach Oberdorf (par communes-sièges et communes de l'agglomération) - Coordination et accompagnement de la mise en œuvre des autres mesures (mise en œuvre du projet d'agglomération).		

Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2020 <input checked="" type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée	Coûts: Mesures avec participation s.b/b 2016 – 2018: Total: 657'000 fr. Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> s.b/b: 185'000 fr. (2016: 17'000 fr. / 2017: 135'000 fr. / 2018: 33'000 fr.) Autres intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Communes Agglomération <input checked="" type="checkbox"/> AIC/OFROU <input checked="" type="checkbox"/> Communes sièges <input checked="" type="checkbox"/> OCAOT/TTE Base: programme de mise en œuvre (octobre 2016)
Interdépendances, objectifs en concurrence: <ul style="list-style-type: none"> - Coordination étroite avec le projet définitif de la branche Ouest de l'A5. La réalisation par étapes et la planification des phases de travaux de construction de la branche Ouest de l'A5 ont lieu sous la responsabilité de l'Office cantonal des ponts et chaussées (Division des routes nationales). - La mise en œuvre dans les divers secteurs est régie dans les fiches de mesures du projet d'agglomération de 3^e génération, surtout FM B1 (Gestion de la mobilité), B1/l (Concept global de mobilité, branche Est de l'A5), B4 et B5 (Offre TP), B7 (Routes), B9 (Stationnement), B11 (Mobilité douce), sans oublier la mesure B10 (Projets engendrant une importante fréquentation) importante ici. - Un instrument de mise en œuvre important en termes de transports publics est le Schéma d'offre régional 2018 – 2021 de la Conférence régionale des transports (CRT) adopté en juin 2016. 	
Point de raccordement SACR :	
Documentation: <ul style="list-style-type: none"> - Concept global de mobilité, branche Est de l'A5, rapport final (juin 2016) - Concept global de mobilité, branche Est de l'A5, programme de mise en œuvre des mesures d'urgence (octobre 2016) - Étude de planification «Concept de bus Bienne 2020» (base du Schéma d'offre régional 2018 – 2021) 	
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none"> - Examen permanent de l'état de la mise en œuvre et de l'atteinte des objectifs 	

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 26	
Plan directeur éolien régional					
Objectif: Examen des territoires potentiels pour l'implantation d'éoliennes quant à leur adéquation et à la coordination réglée dans le cadre d'un plan directeur régional conformément aux consignes cantonales.					
Lignes directrices: ...le renforcement de la rentabilité et un équipement technique optimal de rang supérieur ...l'utilisation durable des ressources naturelles					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (JCE, TTE) <input checked="" type="checkbox"/> Autres (EAE, organisation des domaines de l'économie et de l'environnement, etc.)			Responsabilité: seeland.biel/bienne Conférence «Organisation du territoire et paysages» Conférence «Approvisionnement et élimination» (accompagnement)		
Produit: Plan directeur éolien régional approuvé: le plan désigne des périmètres propices à l'implantation d'éoliennes d'une hauteur totale supérieure à 30 m. En règle générale, ces périmètres doivent se trouver à l'intérieur des territoires potentiels pour l'implantation d'éoliennes selon le Plan directeur cantonal (cf. liste sous «Documentation»). Les secteurs non compris dans les territoires potentiels et les périmètres de la région propices à l'implantation d'éoliennes sont considérés, après l'achèvement de la planification régionale, comme des zones d'exclusion pour la construction d'éoliennes d'une hauteur totale supérieure à 30 m.					
Démarche, prochaines phases: 1. Description du projet et demande de crédit (2018) 2. Appel d'offres et acquisition des prestations de planification (2018) 3. Élaboration du projet de Plan directeur (2018/2019) 4. Procédure d'approbation (participation, examen préalable, décision, approbation) (2019/2020)					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2020 <input type="checkbox"/> tâche durable <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts: 100'000 fr. (2018 – 2020) Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 50% <input checked="" type="checkbox"/> s.b/b: 50%		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					
Interdépendances, objectifs en concurrence: - Conflits avec d'autres affectations et intérêts, notamment de protection / Harmonisation avec les contenus importants du Plan directeur / CRTU Bienne-Seeland (surtout urbanisation, paysages, détente) - Harmonisation avec le Plan directeur éolien régional dans le Jura bernois (existant) - Intérêts des communes (-sièges) - Intérêts des promoteurs de l'énergie éolienne et des exploitants de réseau					
Point de raccordement SACR - Poursuite en tant que tâche obligatoire de la Conférence régionale.					

Documentation:

- Plan directeur régional, mesure C_21 «Promouvoir les installations de production d'énergie éolienne» avec les territoires potentiels pour l'implantation d'éoliennes:
 - Grand Marais
 - Walperswil-Kappelen
 - Seedorf
 - Büren
 - Bellmund (*prévu selon adaptation du Plan directeur 2016*)
 - Safnern-Meinisberg (*prévu selon adaptation du Plan directeur 2016*)
 - Schwadernau (*prévu selon adaptation du Plan directeur 2016*)
- Planification cantonale en matière d'énergie éolienne, rapport de base (OCEE, août 2012)
- Planification cantonale en matière d'énergie éolienne, fiches d'objets des périmètres propices à l'implantation d'éoliennes (OCEE, 2012)
- Guide «Installations permettant d'utiliser l'énergie éolienne - Procédure d'autorisation et critères d'appréciation» (OCAOT, 2013)
- Carte des vents du géoportail du Canton de Berne (<http://www.apps.be.ch/geo/fr>)

Controlling (critères/indicateurs):

- Les phases 1 – 4 ont eu lieu dans les délais.

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 27	
Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse					
Objectif: Traitement de questions supracommunales en matière de prévoyance vieillesse et élaboration de solutions axées sur les besoins.					
Lignes directrices: ... l'intégration de toutes les couches sociales. ... le soutien des communes dans l'exécution de leurs tâches et la coopération entre les communes.					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Communes (autorités sociales, délégués au 3 ^e âge) <input checked="" type="checkbox"/> Pro Senectute Bienne/Seeland, Pro Senior Berne <input checked="" type="checkbox"/> Autres intervenants clefs du domaine de la politique du 3 ^e âge <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne (OPAH)			Responsabilité: seeland.biel/bienne Conférence «Social et santé»		
Produits: - Révision de la Planification régionale en matière de prévoyance vieillesse (2010) - Mise en œuvre d'autres mesures selon contrat de prestations avec l'OPAH					
Démarche, prochaines phases: 1. Décision quant à la conclusion d'un contrat de prestations avec l'OPAH. 2. Autres démarches en cas de conclusion d'un contrat de prestations: - Mise sur pied d'un groupe de travail - Examen de la planification régionale des offres s.b/b de 2010 - Fixation des objectifs, champs d'action, mesures et partenaires - Mise en œuvre des mesures - Évaluation et fixation des travaux induits					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts: 47'000 fr. par an (dont 10'000 fr. pour la gestion des affaires de la Conférence «Social et santé» / Groupe de travail		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée			Clef de répartition: <input checked="" type="checkbox"/> Canton: 100%		
Interdépendances, objectifs en concurrence: - La mise en œuvre dépend de la conclusion ou non d'un contrat-cadre de prestations avec l'OPAH. - Ne pas créer de chevauchements avec des offres communales et semi-régionales. - Ne pas créer de chevauchements avec des offres de Pro Senectute et Pro Senior Bern. - Choisir des solutions supragénérationnelles.					
Point de raccordement SACR - Examen de la coopération avec la région «Jura Bienne»					

Documentation:

- Planification d'offres régionales en matière d'encadrement et de soins ambulatoires ainsi qu'en milieu hospitalier et semi-hospitalier dans le cadre de la prévoyance vieillesse dans la région seeland.biel/bienne (22.12.2010)
- Politique du 3^e âge du Canton de Berne 2016 (rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil)

Controlling (critères/indicateurs):

- Le controlling a lieu sous forme de vérification des objectifs de prestations atteints chaque année en coopération avec l'OPAH en exécution du contrat de prestations annuel.

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 28	
Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne					
Objectif:					
<ul style="list-style-type: none"> - Montrer et valoriser la diversité des offres de formation professionnelle dans la région s.b/b. - Regrouper les intérêts en matière de formation professionnelle dans la région s.b/b et les encourager activement par rapport à la population, au Canton et à d'autres régions. - Détecter et exploiter les chances résultant du Campus Biel/Bienne pour le site de formation professionnel s.b/b. 					
Lignes directrices:					
<ul style="list-style-type: none"> ... une offre satisfaisante et large en matière de formation, de loisirs et de culture. ... un renouvellement de l'élan politique. 					
Intervenants:			Responsabilité:		
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS) <input checked="" type="checkbox"/> Écoles professionnelles (BBZ Bienne, BWZ Lyss, BFB Bienne) <input checked="" type="checkbox"/> Organismes de la branche économique <input checked="" type="checkbox"/> Députés et députées de la région s.b/b <input checked="" type="checkbox"/> Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) <input checked="" type="checkbox"/> Campus Biel/Bienne 			<ul style="list-style-type: none"> seeland.biel/bienne Conférence «Formation» avec le soutien du Groupe de travail en charge de la formation professionnelle (s.b/b, CEBS, écoles professionnelles) 		
Produit / Activités:					
<p>Les produits suivants sont visés dans le cadre du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des instruments requis pour la mise en réseau des principaux intervenants des milieux de la politique, de l'économie et de la formation en faveur de la région de formation professionnelle s.b/b. - Créer des bases pour l'implantation de nouvelles offres de formation professionnelle axées sur l'avenir dans la région s.b/b. - Optimiser les moyens de communication existants et en créer de nouveaux pour informer et sensibiliser la population, les milieux économiques, les parents, les jeunes et les membres du corps enseignant en termes de formation professionnelle. - Défense coordonnée des intérêts au niveau régional par rapport au Canton. 					
Démarche, prochaines phases:					
<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'une stratégie régionale sur la base d'une analyse SWOT des offres actuelles en matière de formation professionnelle sur le marché du travail régional (jusqu'au printemps 2017). - Mise en œuvre de mesures selon la stratégie dans les domaines «Bases», «Développement des offres», «Information et sensibilisation» et «Défense des intérêts» (2017 – 2020). - Évaluation de la stratégie régionale et fixation des travaux induits (2020). 					
Réalisation:			Coûts:		
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée 			<ul style="list-style-type: none"> 20'000 fr. par an pour l'encadrement du groupe de travail, l'information et la sensibilisation, les clarifications et les petits projets. 		
État de la coordination:			<ul style="list-style-type: none"> De plus grands projets font l'objet d'une budgétisation séparée ou attribués au financement spécial de tâches régionales (cas échéant, fortune). La participation de tiers aux coûts (Canton, communes, autres) doit être fixée au cas par cas. 		
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée 					

Interdépendances, objectifs en concurrence: <ul style="list-style-type: none">- Intérêts différents des diverses écoles professionnelles: il faut veiller à ce que le projet se concentre sur des thèmes avec lesquels les écoles professionnelles participantes de la région poursuivent des intérêts communs.
Point de raccordement SACR <ul style="list-style-type: none">- Examen de la coopération avec la région «Jura Bienne»
Documentation: <ul style="list-style-type: none">- Document de travail du groupe régional en charge de la formation professionnelle (septembre 2016)
Controlling (critères/indicateurs): <ul style="list-style-type: none">- Une stratégie commune est disponible.- Les mesures formulées dans la stratégie sont mises en œuvre et évaluées.

seeland.biel/bienne		État: 26.10.2016		N° 29	
Renouvellement de l'Instrument de conduite					
Objectif: Examen formel et de fonds, et renouvellement de l'Instrument de conduite s.b/b.					
Lignes directrices: -					
Intervenants: <input checked="" type="checkbox"/> Seeland.biel/bienne <input checked="" type="checkbox"/> Repla Granges-Büren <input checked="" type="checkbox"/> Communes <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Berne <input checked="" type="checkbox"/> Régions voisines <input checked="" type="checkbox"/> Organisations régionales			Responsabilité: Seeland.biel/bienne Comité directeur		
Produit: - Cadre d'orientation consolidé pour les activités de l'Association seeland.biel/bienne (objectifs, champs d'action, mesures, points forts). - Base de financement et de budgétisation. - Base pour un accomplissement des tâches efficace et axé sur les objectifs.					
Démarche, prochaines phases: 1. Examen de la situation, définition des objectifs et des exigences, description du projet, appel d'offres pour les travaux (2019) 2. Élaboration et consolidation (2019/2020) 3. Adoption par l'Assemblée des membres (2020)					
Réalisation: <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2020 <input type="checkbox"/> à une date ultérieure <input type="checkbox"/> à une date indéterminée			Coûts: 10'000 fr.: Préparation (phase 1) 40'000 fr.: Élaboration / consolidation (phase 2)		
État de la coordination: <input type="checkbox"/> Information préalable <input type="checkbox"/> Coordination en cours <input checked="" type="checkbox"/> Coordination réglée					
Interdépendances, objectifs en concurrence: - Résultats de l'évaluation SACR et décisions du Canton quant aux périmètres et aux tâches de conférences régionales (cf. FM 2).					
Point de raccordement SACR : - Harmonisation avec le jura bernois					
Documentation: - Présent Instrument de conduite 2016					
Controlling (critères/indicateurs): - Les phases 1 – 3 ont eu lieu dans les délais.					

E Appendice

Liste des abréviations

CEBS	Chambre économique Bienne-Seeland
CI STED	Communauté d'intérêts des extrintervenants de pierres et de terre, des entreprises d'évacuation ainsi que des exploitants de décharges pour la région Bienne-Seeland
CRTU Bienne-Seeland	Conception régionale des transports et de l'urbanisation
ECO	Direction cantonale de l'économie publique
INS	Direction cantonale de l'instruction publique
JCE	Direction cantonale de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
NPR	Nouvelle politique régionale
OAS	Organisations agricoles du Seeland
OFROU	Office fédéral des routes
OFT	Office fédéral des transports
OQE	Ordonnance fédérale sur la qualité écologique
OCQP	Organe de coordination régionale pour les contributions à la qualité du paysage
PAC	Pro Agricultura Seeland
Plate-forme CIC	Plate-forme de coopération intercommunale
RLR	Loi sur les rives des lacs et des rivières
SACR	Stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale
TBS	Tourisme Bienne-Seeland
TouLaRe	Association pour le tourisme agricole régional
TTE	Direction cantonale des travaux publics, des transports et de l'énergie
Plan sectoriel EDT	Plan sectoriel «Extraction de matériaux, décharges, transports»
POM	Direction cantonale de la police et des affaires militaires
SAP	Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale